

530
Huitième année, N° 24

Publication hebdomadaire
Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs
Le numéro : 2,00 frs

Bibliothèque de l'Université
de Liège. — Périodiques

14 SEPT 1928

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices de
Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 7 septembre 1928

Saint Anselme	Mgr C. Sentroul
Paul Bourget, critique littéraire	Paul Halfants
La stigmatisation, l'énigme de Konnersreuth et la psychologie	D ^r Aloïs Mager, O. S. B.
Saint Bernard et l'ordre des Templiers	Paul Miterre
Joachim Gasquet, grand poète de la France	Jean Soulairol
Une enquête sur Bossuet	Jean Valschaerts
La psychologie religieuse du roi Louis XIV	Mgr Baudrillart
La nouvelle politique agricole du gouvernement soviétique	Xavier Ryckmans
Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Baron de Beco, Mgr J. Schyrgens. — Rome. — États-Unis.	

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

T.A. : 220.50. Compte chèque postal : 489.16.

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 355.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Comptes de Chèques et de Quinzaine
(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --
Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres
Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St Gilles, St-Gilles;
Plac. Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

Capital . . . fr. 400.000.000.—

Réserves . . fr. 504,657,742.94

Total . . . fr. 904,657,742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en Belgique par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.

Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SIGNS :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Fais

à LUXEMBOURG

55, boulev. Royal

Banque - Bourse - Change

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Saint Anselme
 Paul Bourget, critique littéraire
 La stigmatisation, l'énigme de Konnersreuth et la psychologie
 Saint Bernard et l'ordre des Templiers
 Joachim Gasquet, grand poète de la France
 Une enquête sur Bossuet
 La psychologie religieuse du roi Louis XIV
 La nouvelle politique agricole du gouvernement soviétique

Mgr C. Sentroul
 Paul Halflants
 Dr Alois Mager, O. S. B.
 Paul Mitterre
 Jean Soulairol
 Jean Valschaerts
 Mgr Baudrillart
 Xavier Ryckmans

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Baron de Beco, Mgr J. Schyrgens. — Rome. — États-Unis.

Un philosophe bénédictin Saint Anselme

Né gentilhomme en Piémont, moine et plus tard abbé en Normandie, archevêque et primat en Angleterre; pèlerin dans toutes les grandes contrées de l'Europe; mêlé par ses fonctions, par ses travaux, par ses controverses ou ses conflits, par ses relations personnelles avec tous les grands noms de l'époque, mêlé dis-je à tous les remous de l'histoire d'occident au XI^e siècle, saint Anselme est un personnage d'un prestige exceptionnel (1). Il fait songer — à huit siècles de distance — au grand Cardinal Mercier dont le rayonnement est tel sur tout le monde, que chacun se prend pour un certain rayon de ce grand homme et entretient la gloire d'icelui comme la sienne propre. Après huit siècles, la preuve est faite : Saint Anselme appartient à l'Eglise et à la civilisation. C'est un *Welburger*, un catholique, un type d'homme et de chrétien qui domine toutes les époques. Il est nôtre, quoi que nous soyons, où et quand nous demeurons.

Ce n'est pas seulement des pontifes ou des religieux qu'il mérite des hommages, mais de tous ceux qui voient dans cette science que les Anciens appelaient « sagesse » un des plus grands biens de l'humanité, dans la seule vraie foi la seule religion possible, et dans les deux réunies et conspirant, la pierre d'aimant forte de son armature de fer.

« Saint Anselme, a écrit M. De Wulf, dans son *Histoire de la philosophie scolastique*, fait penser à Grégoire VII qui, dans l'ordre religieux et politique acheva l'organisation de l'Eglise, et définit ses rapports avec l'Etat; il est le Grégoire VII de la Science » — c'est-à-dire de la philosophie.

Oui, c'est bien là la signification spéciale de saint Anselme : Héritier, au XI^e siècle, d'une philosophie ancienne qui se glorifiait d'un Aristote et d'un Augustin; adversaire, sur le terrain de la théologie, d'hérétiques aussi subtils que Béranger de Tours et que les schismatiques grecs; combattant en la personne du nominaliste Roscellin, les véritables précurseurs des véritables positivistes, ceux qui enlevaient au concept universel son rapport propre et véridique avec la réalité individuelle; — saint Anselme se trouva

admirablement propre, et par son milieu et par ses qualités personnelles, à condenser le passé et à préparer l'avenir. Et quel passé, et quel avenir! Saint Anselme se place à un tournant de l'histoire de la pensée, le plus beau assurément. Il prend rang parmi les fondateurs; il a fixé les cadres définitifs de la *perennis philosophia*; il est le créateur de la méthode scolastique, « *dux ac norma doctoribus... quorum ipse praecursor merito est nuncupatus et habitus* » (1). Tellement, ajoute S.S. Pie X, qui si d'une part il n'est pas arrivé à la gloire des Thomas et des Bonaventure, d'autre part cependant, il n'a rien perdu à celle de saint Thomas lui-même. Il restera vrai que c'est Anselme qui a ouvert la voie *investigationsi stravit viam*, et que les fruits de sagesse des plus grands docteurs du XIII^e siècle doivent leur maturité au temps et à la collaboration de beaucoup de penseurs : *Horum sapientiae seriores fructus multa dies et conjunctus magistrorum labor maturarunt*.

La philosophie scolastique est semblable à la cathédrale gothique: elle est forte par l'équilibre des poussées. Or c'est saint Anselme qui en a trouvé la formule. Il apprit à son siècle ce que c'était que voir, savoir et croire. Il lui apprit surtout comment toutes ces opérations s'aident et se secourent : en dehors de l'homme, par la magnifique unité du vrai et par l'incommensurable infinitude de Dieu; et dans l'homme, par la magnifique harmonie de toutes les facultés qui voient le vrai et qui tendent à Dieu.

Oui, saint Anselme mérite bien le titre que l'histoire lui a donné : il restera le *Docteur Magnifique*!

Expliquer et organiser le mécanisme de la connaissance, comme le fit saint Anselme, c'est en somme faire de la critique. Or la critique n'est possible que quand la philosophie est arrivée à un certain stade de développement : on ne délimite des pouvoirs que quand ils se sont exercés; on ne canalise les fleuves que quand ils ont débordé. De même, en philosophie, on ne règle les questions de méthode que quand les méthodes elles-mêmes ont déjà été employées : C'est après avoir été l'âme invisible de la pensée, après l'avoir fait s'épanouir en fruits de science, — c'est alors seulement que les méthodes sont réflexivement pensées à leur tour, formulées en adages nets, et renforcées, pour donner dans un

(1) Saint-Anselme naquit à Aoste en 1033 ou 1034 de parents nobles. Dès l'âge de quinze ans, il voulut se faire moine, et le fut enfin à l'Abbaye du Bec, en Normandie (vers 1060). Il monta tous les échelons de la carrière en même temps que tous les degrés de la vie parfaite.

En 1073, il devint abbé du Bec et en 1093, archevêque de Cantorbéry. En 1097, il s'en alla à Rome défendre les droits de son Eglise, c'est-à-dire, de l'Eglise même. Il mourut en 1109.

(1) Encyclopédie *Communium rerum*, à propos du VIII^e centenaire de saint Anselme, en 1909.

stade nouveau une vie plus vigoureuse à la science vivante elle-même dont elles sont nées.

En effet, consultez l'histoire : Qu'il s'agisse des premiers sophistes grecs, ou de Socrate, ou des sceptiques stoïciens, ou de Boèce qui posa le problème critique des universaux, ou de saint Anselme, né après l'apogée de la renaissance carolingienne, ou de F. Bacon qui marqua le déclin de la scolastique, ou de Hume, de Locke, de Descartes et de Kant qui suivent la voix définitivement ouverte par Bacon, — toujours le philosophe critique, s'appliquant à la connaissance de la connaissance, à la science de la science, à l'étude de l'étude personnifiée, avec l'achèvement d'une certaine étape, le recul de la réflexion dans lequel l'esprit prend l'élan qui le jettera dans une autre étape; il apparaît comme personnifiant le point culminant d'un cycle donné de l'histoire de la philosophie.

Mais si tous ces critiques dépendent du moment où ils paraissent, tous ne dominent pas leur époque. Si nous les avons appelés des points culminants, ce n'est pas pour dire de tous qu'ils soient des phares de vérité; c'est pour signifier qu'ils jalonnent, dans l'histoire, l'apogée respectif des diverses périodes : ils peuvent marquer ou le déclin de la période même à laquelle ils appartiennent encore, en même temps que l'excès de ses défauts, ou le commencement d'une période meilleure.

Bien plus, nous pouvons dire que la plupart des philosophes critiques, après avoir théorétisé sur les défauts de leur temps, n'ont présenté à ces défauts que des remèdes pires encore. Ils se sont trompés, à tout prendre, et les premiers sophistes, et les sceptiques stoïciens, et Descartes et les positivistes anglais. Kant surtout a erré, mettant à se tromper dix fois plus de génie qu'il n'en fallait pour se maintenir dans le vrai.

Dans toute la série des penseurs qui ont agité le problème critique ou de la méthode du savoir en général, il n'y a vraiment, semble-t-il, que Socrate et saint Anselme qui n'aient pas erré. Socrate, venu après la première période de la philosophie grecque, a combattu les sophistes et ouvert la période dont Aristote marquerait l'apogée. Anselme, venu à l'adolescence de la civilisation européenne, a combattu les nominalistes, et ouvert la période dont un second Aristote, Thomas d'Aquin, devait faire l'impérissable gloire.

Or nous pouvons nous demander pourquoi se sont trompés tant d'hommes qui ont travaillé à canaliser la science, en résolvant les questions de méthode; par exemple, pour ne parler que des modernes, Bacon dans son *Novum Organum*, Hume dans son *Traité de la nature humaine*, Locke dans ses *Essais sur l'entendement humain*, Descartes dans son *Discours de la Méthode*, Kant dans ses *Critiques de la raison*? C'est, je crois, pour cette double raison : Ils manquaient ou de respect pour la vérité qui ne passe pas, ou d'estime pour leurs devanciers qui avaient passé.

Au lieu de n'hériter de leurs prédécesseurs que sous bénéfice d'inventaire, ils ont recusé la succession en bloc; puis ils en ont rejeté, avec ce qui encombrait, aussi ce qui avait reçu la précieuse consécration du temps. Ils ont voulu établir leur fortune intellectuelle en se promettant bien la gloire que se donnent certains millionnaires, celle d'être partis de rien. Or, comme il faut bien partir de quelque chose, bon gré mal gré, agir ainsi c'était précisément s'obliger à partir de son temps même. Aussi la plupart des systèmes critiques que recense l'histoire, souffrent-ils, par la teinte même de leurs innovations, d'un certain opportunisme, nous allions dire : d'un certain modernisme. Ils portent en eux, et dès leur naissance, tout à la fois le principe de leur succès actuel et le germe d'une mort plus ou moins prochaine. Car fort peu de critiques ont su se rattacher encore assez au passé pour s'assurer déjà l'avenir; fort peu ont su se fixer à ce qui n'est ni le passé ni l'avenir, ni même le présent, en tant que c'est l'intemporel toujours présent, c'est-à-dire la vérité vraie. Fort peu ont vu qu'une époque donnée n'était jamais tout à fait mauvaise, ne fût-elle pas tout à fait bonne. Fort peu enfin ont vu que les procédés du savoir qui seraient toujours actuels se reconnaîtraient comme l'arbre à ses fruits; à ce qu'ils nous auraient assuré une bonne fois une indéfectible certitude.

Mais saint Anselme fut plus sage. Il a commencé par envisager en face le problème du vrai comme tel. Sans doute, il l'a résolu d'une façon qui est plutôt métaphysique. Tout au moins sa conception, que le vrai c'est « le type essentiel des choses en tant qu'il est connaissable par l'intelligence, *rectitudo sola mente cognos-*

scibilis (1) est, en substance, avec une saveur un peu platonicienne et augustinienne, la formule exacte. Surtout elle garantit saint Anselme contre l'erreur la plus funeste de toutes en matière de vérité : à savoir que la vérité n'aurait rien de fixe. Peut-être même que son auteur, par contre, n'expliquera plus assez bien quelle est la vérité des choses mobiles.

Avec le respect de la vérité qui ne passe pas, saint Anselme eut encore celui du passé, qui à la faveur du vrai, mérite de survivre. Sans être *laudator temporis acti*, il se réclamait des saints Pères en général et en particulier d'un maître éminent entre tous, de l'évêque d'Hippone. Il aurait pu dire souvent ce qu'il disait de son petit ouvrage, appelé *Monologium* : « On n'y trouvera rien qui ne s'accorde avec la doctrine des Pères catholiques et spécialement de saint Augustin. » Mais saint Anselme a la sagesse de ne pas aimer les doctrines du passé parce qu'elles sont passées. Car il ajoute aussitôt : « S'il semble que j'aie dit quelque chose qui soit trop neuf, *nimis novum*, et inconciliable avec le vrai, *aut (quod) a veritate dissensit*, etc. Le neuf n'est donc mauvais que quand il y en a trop, *nimis*. Et à quoi reconnaîtra-t-on ce trop? A ceci : que le vrai ne le reconnaît pas, *quod a veritate dissensit*. Voilà bien la bonne façon d'aimer indifféremment les doctrines de tous les temps, de tous les pays et de tous les milieux : c'est d'aimer toutes les doctrines d'après qu'elles sont vraies, et d'après cela seulement. La seule façon d'aimer tout le vrai, c'est de n'aimer que le vrai! Ce précepte est très simple, et en théorie personne n'y contredit. Mais en pratique, hélas! comme il est transgressé, et combien rares ceux qui ont la simplicité de s'y soumettre!

Et quand à la philosophie contemporaine, saint Anselme eut, de même, la sagesse ni de la mépriser en bloc ni de l'exalter, d'enthousiasme. Il fit mieux : il en garda les bonnes parties et s'appliqua à l'épurer des mauvaises. Il mit ses qualités en valeur et ses défauts dans l'ombre; bref, il la corrigea avec ses propres ressources, à elle : Grande sagesse!

Au temps de saint Anselme, la philosophie s'attardait dans un vain formalisme, dû à la prédominance des études logiques et à la solution nominaliste du problème des Universaux. Saint Anselme fit servir le défaut à un progrès. Loin d'attaquer les procédés de la dialectique en eux-mêmes et à fond — ce qui eût été une injustice — il apprit non à raisonner seulement pour la juste ordonnance des notions, mais à la faire en vue de la profonde intelligence des choses. La raison, disait-il, (2) c'est ce regard de l'âme spirituelle qui voit le vrai par une opération qui lui est propre, à savoir le concept ou le *verbum mentis* même, en s'élevant au-dessus de ce que la sensation nous apprend directement des substances corporelles. Il esquisse déjà dans ses lignes maîtresses la magnifique théorie thomiste des Universaux en apprenant à ses contemporains que les notions abstraites, si elles ne sont pas en elles-mêmes des réalités, sont bien ce qui nous fait connaître le réel avec vérité (3); elles ne restent pas, disait-il, confinées, tel un nuageux édifice de représentations, dans quelque lointain mirage idéal; non! elles sont l'image du réel, connu sous un point de vue qui est précisément universel parce qu'il est restreint, mais qui montre bien du réel tout de même.

C'est à la tendance réaliste de saint Anselme qu'il faut rattacher sa fameuse preuve de l'existence de Dieu. Cet argument célèbre (4) qui veut prouver l'existence de Dieu, par l'analyse seule de son essence possible, est un significatif excès d'une tendance légitime. Il ne faudrait pas en conclure que le dogmatisme réaliste de saint Anselme eût voulu toujours conclure d'une notion à l'existence de ce qu'elle représente. Non certes, car il n'a sacrifié qu'une fois à pareille méthode et précisément parce que, de fait, Dieu est le seul être en qui l'existence se confonde avec l'essence. L'argument

(1) SAINT ANSELME, *De Veritate*, II.

(2) *Ratio est aspectus animi quo per seipsum, non per corpus, verum intuitur (De immortalitate animae, 6.) Quancumque rem mens seu per corporis imaginationem, seu per rationem cupit veraciter cogitare, ejus ubique similitudinem quantum valet in ipsa sua cogitatione conatur exprimere. Imago ejus verbum ejus est.* (Monol. 33.)

(3) VOIR DOMET DE VORGES, *Saint Anselme*, p. 159, etc., et passim.

(4) Singulière destinée d'un beau génie, dit le comte Domet de Vorges, (*op. cit.*, p. 1), qui n'est resté célèbre que par son œuvre la plus contestable!

de saint Anselme est d'ailleurs si beau que, quelque six siècles plus tard, un Leibniz, et depuis lors bien d'autres, mais moins éminents, ont encore cherché à le restaurer, à le polir, à le remettre au point. Et jamais la philosophie ne s'est consolée de ce que la rigueur logique n'ait pas voulu pour une fois transiger un peu, pour donner au magnifique argument du Docteur Magnifique, droit d'entrée dans les exposés méthodiques de la Théologie.

En même temps qu'il nous témoigne de la tendance réaliste de saint Anselme, ce qu'on appelle son « argument ontologique » de l'existence de Dieu témoigne aussi d'un des plus grands progrès introduits dans la méthode de la philosophie : Saint Anselme s'est appliqué à donner aux spéculations les plus hautes une structure qui servit d'échafaudage muni de garde-fous, à ceux qui ne peuvent s'y élever en deux ou trois coups d'aile.

Il apprit à se servir de la logique non seulement donc pour connaître véritablement le réel, mais même pour rendre accessibles les plus magnifiques synthèses du savoir. Et c'est bien là un des grands mérites, sinon la caractéristique même de la scolastique. Or si le maître d'Anselme, saint Augustin, est par excellence un docteur synthétique, s'il ne manque jamais de logique, cependant il lui arrive rarement, sauf dans les polémiques — et encore! — de revêtir ses méditations du costume officiel mais roide de la dialectique. La poussée impétueuse de son génie dépasse en les bousculant tout l'attrail des syllogismes, pour se plonger dans l'océan de la contemplation, à peu près comme un fleuve rompt ses digues et ne se soucie que de se jeter à la mer. A la suite de saint Augustin, les forts vont vite — peut-être; mais les faibles ne le suivent pas du tout. Canaliser le fleuve ne fera de tort qu'à ses excès, et lui permettra en outre de porter où il va lui-même les plus humbles pirogues. C'est ce que saint Anselme fit des doctrines augustiniennes, en utilisant ce que son temps devait surtout à Aristote : la rigoureuse dialectique. Il devait ainsi préparer un progrès ultérieur : celui de voir que les doctrines qui s'accordent avec la logique (que l'on doit surtout à Aristote) sont aussi les doctrines d'Aristote, sans préjudice de ce que les saints Pères y ont ajouté.

Saint Anselme se réclamait donc en général du vrai, et se rattachait dans le passé à deux grandes colonnes du savoir : Saint Augustin pour le fond et Aristote pour la forme. C'était du même coup féconder ses emprunts par les éléments valables de la philosophie contemporaine.

* * *

Mais saint Anselme voyait aussi dans l'avenir. Il chercha à tracer à la raison humaine le programme d'un progrès indéfini dont les bases seraient absolument certaines et inébranlables, celles de la raison et de la foi. Il engloba dans une marche triomphale, d'un seul tenant, tout à la fois le passé, le présent et le futur, et l'intemporel lui-même; il assura au mouvement de l'intelligence un moteur immobile.

Pour définir l'idéal de la philosophie, le Docteur Magnifique a trouvé — et cela tout naturellement — une parole remarquablement concise, juste et profonde, il a dit un mot auquel tous les rocs de la pensée et toutes les sommités du génie se sont plu depuis huit cents ans à faire écho dans les vallées où peinent les travailleurs modestes. Cet idéal, c'est la foi qui cherche à comprendre : *Fides quærens Intellectum!*

Qu'est-ce que saint Anselme veut dire par là?

Tout d'abord que la foi est vraie et démontrée, telle par la raison; sa certitude s'appuie sur des preuves : *Scio cui credidi et certus sum!*

Ce que l'Eglise devait si souvent répéter, et tout récemment encore au Concile du Vatican contre les rationalistes ou les fidéistes, saint Anselme le dit en toutes lettres : *Ratio et principes et iudex omnium debet esse quæ sunt in homine, la raison n'est peut-être*

pas toujours, mais toujours elle doit être le prince (celui qui ordonne ce qui doit encore se produire) et le juge de tout ce qui est dans l'homme (1). De tout, donc aussi de la foi! D'où l'on voit qu'en somme la raison ne se courbe jamais que devant des raisons. Est-ce là vraiment se courber encore? Au reste, Notre-Seigneur lui-même n'a-t-il pas reconnu les droits de la raison en disant aux pharisiens, types immortels de l'incrédulité : *Si cæci essetis, non haberetis peccatum, je ne reproche de n'avoir pas la foi qu'à ceux qui n'auraient pas pu ne pas voir les raisons de croire (2). Et plus clairement encore : Si opera non fecissem quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent; nunc autem viderunt, nunc autem excusationem non habent de peccato suo, si je n'avais pas prouvé ma mission et ma divinité par des miracles, à ceux qui ont refusé de croire en moi je ne leur reprocherais rien, mais ils sont sans excuse de ne pas croire, car ils ont vu que leur confiance en moi ne pouvait pas s'égarer (3).*

Si donc l'on parle de l'esclavage de la foi, soit; pourvu qu'on appelle entrave la chaîne d'or de la certitude. Pour nous, nous ne l'appelons pas ainsi : Si c'est la foi qui nous rend enfants de Dieu *dedit eis potestatem filios Dei fieri his quæ credunt in nomine ejus (4)*; si c'est l'adoption divine qui nous rend libres *non accepistis spiritum servitutis sed accepistis spiritum adoptionis filiorum (5)* — j'en conclus que le premier principe de notre liberté c'est la foi. J'en conclus encore — et c'est là que je veux en venir, — que, puisqu'elle rend libres, elle ne saurait être une esclave elle-même. *Non sumus ancilla filii sed libera (6)*. Et pourquoi donc, à voir la question intrinsèquement, la foi libère-t-elle? Parce que, fût-ce sans montrer ce dont elle parle, elle démontre cependant que ce qu'elle dit est vrai. *Fides nostra, dit saint Anselme, contra impios defendenda est; illis rationabiliter ostendendum est quam irrationabiliter nos contemnant (7)*. S'y attacher c'est donc s'attacher à la vérité certaine, c'est être libre : *Veritas liberabit nos! (8)*

Et puisque l'Eglise est la dépositaire de la révélation vraie, il y a une conclusion logique à tirer. Et elle fut tirée par saint Anselme, quand il a dit cette fière parole : *Nihil magis diligit Deus in hoc mundo quam libertatem Ecclesie sue, de toutes les choses de ce monde, il n'en est aucune que Dieu aime autant que la liberté de son Eglise (9)*.

Ceux que saint Anselme appelait *impios*, ils usurpent de nos jours le titre de *libres-penseurs*. Nous protestons! Libres, nous le sommes; et penseurs nous prétendons l'être! Car qu'on me démontre — si l'on peut.

Que la vraie liberté soit autre chose que la possession effective de tout son droit;

Que quelqu'un ait des droits contre son devoir;

Et que le devoir puisse jamais contrarier le vrai bien de la nature et de la raison!

* * *

Pour preuve, suivons saint Anselme dans le développement de sa théorie : *fides quærens intellectum*. Il apprendra comment le croyant, libre par la certitude, est de plus un penseur; et comment — surtout — c'est la foi même qui le conduit, le porte et l'entraîne dans les chemins de la pensée. La révélation du dogme n'est pas comme un décret d'affranchissement qui donnerait tout à la fois aux esclaves la liberté et la misère!...

Et tout d'abord la foi ne nous appauvrit en rien.

Le vrai ne saurait contredire le vrai; la thèse dont on démontre

(1) SAINT ANSELME, *De fide Trinitatis*, 2.

(2) *Saint Jean*, IX, 41.

(3) *Saint Jean*, XV, 94.

(4) *Saint Jean*, I, 12.

(5) *Ad Rom.*, VIII, 15.

(6) *Ad Gal.*, IV, 31.

(7) SAINT ANSELME, *Epist. ad Falconem*, lib. II, ép. 61.

(8) SAINT JEAN, VIII, 32.

(9) SAINT ANSELME, *Epist. ad Baldwinum, regem Hierosolymitanum*, lib. IV, ep. 8.

Grand Pèlerinage à Lourdes

avec visites de

PARIS, BORDEAUX, PAU, RIARPITZ, CAUTERETZ, GAVARNIE et LISIEUX
DERNIER DÉPART : 25 Septembre 1928.

S'adresser aux PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX, 147, BRUXELLES

que Dieu l'a révélée et que, par conséquent, elle ne saurait être fautive, on en démontre du même coup qu'elle ne contredit aucune vérité, mais s'accorde forcément avec toutes. Il n'y a pour contester ce principe, et pour combattre dès lors la foi, qu'une seule ressource : la mauvaise foi ou l'ignorance qui se laisse tromper.

Dans sa vie mortelle, Notre Seigneur s'est trouvé, au jour de sa Passion, traîné devant le tribunal de la justice humaine, celui de Pilate. Ses ennemis, c'étaient les ennemis de la vérité même, à savoir ceux qui voulaient tuer Lazare ressuscité, preuve vivante et irréfutable de la divinité du Christ : incapables de supprimer la force de l'argument, ils voulaient, de force, supprimer l'argument lui-même. Leurs complices c'étaient de faux témoins qui se contredisaient; leurs armes c'étaient la mensonge et la falsification des paroles les plus expresses de Notre Seigneur; leur tactique, c'était d'exciter dans le gouverneur romain la crainte d'un royaume — du royaume qui n'est pas de ce monde; leur préféré c'était Barabbas; leur force c'était la foule ignorante et ameutée; leur argument, c'était une clameur féroce : Crucifiez-le! et une lâche menace : Vous ne serez plus l'ami de César!

Et entretemps — oh! entretemps — la douce épouse du juge faible, troublé et hésitant, venait le confirmer dans ce qu'il soupçonnait bien, et l'avertir en secret de la persuasion qu'elle avait obtenue, elle, la nuit, par un songe véridique, quand tout était silence et ténèbres pour les autres. L'accusé, dit-elle à Pilate, c'est le Juste! A vous, juge, de trouver la réplique qui confonde les accusateurs, et le moyen légal d'acquitter l'innocent. Car il n'est pas possible que cette réplique décisive, que ce moyen légal, n'existent pas; il faut que l'équité n'ait que des alliées dans les formes légales du droit; il faut que le dernier mot reste à la justice et à la vérité.

Ah! si au lieu de tout le tumulte du dehors, le juge n'avait écouté que le tranquille murmure de ce sage et intime avis de sa femme, le nom de Pilate ne signifierait pas ce que, hélas! il signifie depuis deux mille ans, en dépit de toutes les cuvettes.

Je trouve dans cet incident de la Passion du Sauveur une image du secours que la foi donne, sans lui faire violence, à la raison. Comme le Verbe comparut en personne devant Pilate, juge romain, de même les verbes divins, les dogmes révélés, se trouvent à tout moment cités en accusés au tribunal de l'impérieuse raison humaine que saint Anselme appelait « le prince et le juge de tout ce qui est dans l'homme ». Mais la douce alliée de cette raison, faible de son ignorance et troublée par les mensonges et les clameurs, mais la foi vient dire à l'oreille du juge : « Vous ne condamnerez pas la parole de Dieu; à vous de savoir par quel moyen vous la proclamerez absolue; moi je n'ai qu'à vous dire : il faut que ce moyen existe! »

Et s'il arrive cependant à la raison de condamner le Verbe et ses verbes, c'est pour n'avoir pas écouté la foi, comme Pilate n'écoula pas sa compagne; mais c'est avant tout pour ceci : pour ne s'être point posé la question : *Qu'est-ce que la vérité?* ou pour n'en point avoir attendu la réponse...

Que la foi n'appauvrisse la raison d'aucune richesse, qu'elle ne la gêne que dans ses écarts : c'est là — répétons-le — une deuxième proposition impliquée dans le mot de saint Anselme. Car il ne dit pas *fides quaerens certitudinem*, mais *fides (certa) quaerens intellectum*.

Mais que faut-il entendre par ce mot *intellectum*, par cette « intelligence » que la foi cherche encore après qu'elle est déjà bien certaine?

La réponse à cette question constitue la partie spécifique de la théorie de saint Anselme; elle montre en quoi la foi est, même pour l'intelligence, un principe de progrès, un outil de la science, un capital fixe pour l'exploitation de l'inconnu et de la mise en valeur du connu; elle montre comment la foi, après s'être servie de la raison pour s'établir dans l'âme, sert ensuite la raison même en l'approchant de son but qui est de *comprendre*.

C. SENTROUL.

(A suivre.)

Paul Bourget critique littéraire

Le nombre de volumes de critique publiés par Paul Bourget est assez considérable pour lui faire un nom dans ce domaine littéraire, s'il n'avait pas donné au roman ses préférences et le meilleur de son temps.

Aussi, ses admirateurs le classent-ils plutôt parmi les grands romanciers, sinon à leur tête. Lui-même le préfère ainsi sans doute, lui qui souhaite à Henri Bordeaux de persévérer, malgré ses succès de critique et de dramatisse, « dans cet art du roman, — le plus riche, le plus noble, le plus complet de tous! »

Cela n'empêche que, grand romancier, Bourget ne soit en même temps grand critique. Et même, les qualités de penseur et de psychologue qui font le principal mérite de ses romans, ce que d'aucuns leur reprochent bien à tort, peuvent se déployer à l'aise, et sans passer pour des intruses, dans la critique.

Les titres mêmes de ses recueils indiquent dès l'abord leur caractère philosophique. Dès les *Essais de psychologie contemporaine*, qui datent d'avant le *Disciple*, ce tournant de la vie de Bourget, il était clair que ce qui intéressait la critique, c'était l'homme beaucoup plus que l'écrivain, je veux dire les idées plus que le style.

A mesure que le romancier devint plus conscient de ses responsabilités, s'intensifia aussi la tendance doctrinale du critique, si bien que, après les *Etudes et portraits*, les quatre volumes suivant s'intitulèrent délibérément *Pages de critique et de doctrine*.

Voici encore un nouveau recueil, dont le titre *Quelques témoignages* (1) a lui aussi, sa signification. Qu'il apprécie dans son ensemble l'œuvre d'un Pascal ou d'un Renan, d'un Balzac ou d'un Stendhal, c'est son témoignage personnel qu'il apporte, c'est la réaction de son esprit au contact de la pensée d'autrui. « Impressions individuelles », dit-il, « et non des jugements ». Avouons que la distinction est subtile; quand un penseur comme Bourget nous communique ses impressions de lecture, elles prennent pour nous, malgré lui, la valeur de jugements.

C'est bien un jugement, et perspicace, qu'il émet sur Renan, quand, après avoir noté ses ressemblances assez inattendues avec Pascal, il découvre les raisons qui l'ont engagé dans une voie si divergente de celle de l'auteur des *Pensées*.

Et les autres sont jugés de même, puisqu'il aboutit à les louer ou à les blâmer ou, comme pour Anatole France, à invoquer en leur faveur, avec une trop indulgente générosité, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Trop accommodant pour les hommes, qui ne sont pas toujours dignes de tant de complaisance, Bourget reste ferme sur les principes, et ses jugements sur les mouvements d'idées, souvent présentés en un raccourci suggestif, sont empreints d'une belle vigueur et d'une profonde justesse.

Il revient fréquemment sur l'erreur du scientisme, qui eut tant de vogue après 1850, et il remarque avec finesse qu'il n'y a pas une science, mais des sciences, chacune avec son objet spécial, auquel s'appliquent des procédés d'études différents. Il retourne contre Renan et contre Taine la belle formule de « la soumission à l'objet », qu'ils proclamaient sans doute, mais appliquaient fort mal.

Dans un autre endroit, à propos de ce même principe, en quoi se résument toutes les méthodes scientifiques — et qui est d'ailleurs, ajoutons-le, un principe d'Aristote remis en honneur par saint Thomas d'Aquin — il donne cette forte définition du romantisme, qui va tout droit à l'essentiel du mouvement : « La soumission à l'objet. C'est la négation même du Romantisme, dont l'essence est une exaltation lyrique et imaginative de la sensibilité et une révolte contre le réel quand il gêne cette exaltation ».

Le témoignage final de Bourget dans le procès du « stupide dix-neuvième siècle » constitue une excellente conclusion de son livre. C'est une substantielle et lucide synthèse des grands remous d'idées du siècle.

Et c'est aussi — il faut bien le reconnaître en vertu même de la soumission à l'objet — un jugement décisif et une condamnation de ses brillantes et désastreuses erreurs!

PAUL HALPLANTS.

(1) Paris, Plon.

La stigmatisation, l'énigme de Konnersreuth, et la psychologie

Y a-t-il une autre question contemporaine qui ait remué le monde aussi profondément que l'énigme de Konnersreuth? Une fois de plus, les esprits se divisent et s'engagent dans les directions les plus diverses. Des milliers et des milliers d'hommes s'en furent en pèlerinage vers l'obscur village forestier du haut Palatinat bavarois pour y être témoins d'un événement extraordinaire. Journaux, revues, brochures de toutes les couleurs politiques et religieuses s'occupent du cas avec un intérêt fébrile et prennent parti pour ou contre. Des conceptions du monde sont exposées et opposées. De nouveau, le problème religieux travaille les esprits dans une crise aiguë.

Il s'agit d'une simple fille de tailleur, l'aînée de dix enfants. Elle est aujourd'hui dans sa vingt-neuvième année. Dans sa jeunesse, c'était une bonne et pieuse enfant, mais sans se faire remarquer en quoi que ce soit au point de vue religieux.

En quittant l'école populaire, elle entra comme servante au service d'une famille voisine. Là, elle faisait le travail d'un domestique, travail auquel elle apportait les ressources d'une constitution physique saine et forte. Elle eut un affaiblissement nerveux au printemps de 1918, conséquence de surmenage, après avoir aidé à éteindre un incendie et avoir eu une lésion à une vertèbre lombaire. Elle en demeura paralysée, et sujette à des convulsions et crispations de tout le corps. Plus tard, une cécité complète s'y ajouta. Durant sept longues années, elle resta couchée, dans cet état, dans la mansarde de la maison de ses parents. L'immobilité au lit provoqua des plaies suppurantes. Elle trouva dans la religion un appui inébranlable. La Foi remplit peu à peu la malade d'une véritable joie de souffrir.

Elle acquit une grande dévotion à Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. Au jour de sa béatification, le 29 avril 1924, la malade recouvra, soudainement la vue; et au jour de sa canonisation, le 17 mai 1925, la paralysie disparut tout aussi soudainement. Un peu plus tard, elle fut guérie instantanément d'une violente inflammation intestinale par la simple application d'une relique de la Sainte.

Ces guérisons subites furent accompagnées d'apparitions lumineuses, et de voix mystérieuses qui lui prédirent un long et douloureux calvaire de souffrances et, par lui, une mission supérieure auprès de l'humanité d'aujourd'hui. Bientôt apparurent aux mains, aux pieds et au côté les stigmates de la passion du Sauveur. Un peu plus tard encore, les marques sanglantes de la couronne d'épines furent visibles sur le front. En même temps, elle eut des visions extatiques du Christ souffrant. Le Vendredi-Saint, le drame entier de la Passion, depuis le Jardin des Olives jusqu'au Calvaire, se déroula devant ses yeux extasiés. Et c'est ainsi que Thérèse Neumann (c'est son nom) revit tous les vendredis, depuis 1925 avec une force toujours plus intense la Passion et la Mort du Christ. La vision douloureuse commence dans la nuit du jeudi et dure jusqu'à 1 heure de l'après-midi du vendredi. Elle n'est pas simple spectatrice du drame extatique; elle y prend part. Elle ne peut pas croire, par exemple, que les Juifs soient assez cruels pour avoir mis le Christ à mort. Elle ne voit pas, en Judas, le traître; car elle croit que le baiser qu'il donna à son maître était l'expression d'une amitié réelle. A part le Sauveur et sa Mère, elle ne connaît pas les autres personnages par leur nom. Elle entend parler l'araméen (la langue populaire au temps de notre Seigneur) et peut répéter ce qu'elle entend, même les différences entre les dialectes. Tout son corps participe à la Passion: les plaies saignent, la Couronne d'Épines meurtrit le front, le sang jaillit des yeux, le cœur s'arrête.

Le vendredi midi, à 12 h. 55, le corps devient rigide, comme dans la mort. Tandis que, jusque là, le corps de la souffrante est dressé dans le lit, à ce moment, il s'affaisse sur les coussins. Ce n'est qu'après des heures qu'elle revient suffisamment à elle pour raconter à sa mère et au curé de l'endroit ce qu'elle a vu, à voix basse et en phrases déconstruites. Elle s'entretient avec le Christ, lui confie les diverses intentions et lui demande de nouvelles souffrances. C'est alors aussi qu'elle fait preuve de la faculté de lire les secrets dans les cœurs des personnes présentes ou absentes.

Sans le moindre détour, elle blâme les fautes de caractère des individus, alors qu'à l'état normal, elle ne sait plus rien de tout cela. L'extase douloureuse n'est pas ininterrompue. Entre chacun des cinq groupes de souffrances, correspondant aux cinq mystères du Rosaire, il s'intercale des pauses pendant lesquelles elle est dans un état moyen entre l'extase et l'état de veille normal. Parfois aussi cet état intermédiaire se produit pendant les cinq scènes. Fait remarquable: l'extase douloureuse n'a pas lieu durant le Temps Pascal ni les vendredis qui se trouvent être des jours de fête.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la stigmatisée n'a plus pris aucune nourriture solide depuis 1923; ni depuis décembre 1926, aucun aliment liquide, à l'exception de deux gouttes d'eau qu'elle avale, à la Communion, avec une petite parcelle de l'Hostie consacrée. Et depuis un certain temps elle ne prendrait même plus ces quelques gouttes-là. Bien qu'elle refuse ainsi tout aliment, les excréments ont lieu. Par suite des souffrances intenses et des pertes considérables de sang, elle perd, les vendredis, de cinq à six livres de son poids. Au bout de quelques jours néanmoins, son corps atteint de nouveau le poids constant de 110 livres.

* * *

Voilà, dans leurs traits essentiels, les faits qui ont, d'un seul coup, promu le village inconnu de Konnersreuth au rang d'actualité de la plus haute importance. Il sont, en réalité, tellement extraordinaires, qu'on ne peut plus les passer sous silence.

J'anticipe la question que l'on pourrait me poser — si je connais ces faits pour les avoir vus moi-même — en disant que, malgré des invitations répétées, je n'ai encore jamais été à Konnersreuth. Cela peut être un désavantage. Dans le cas présent, l'avantage surpasse le désavantage. Justement, pour juger les événements de Konnersreuth il faut de l'impartialité et de l'objectivité. Et l'expérience prouve que les spectacles comme celui qui se déroule à Konnersreuth impressionnent fortement les spectateurs, soit positivement, soit négativement. Or les fortes émotions faussent l'impartialité, l'objectivité, sans lesquelles il est impossible de former un jugement scientifique. Les récits des témoins oculaires de Konnersreuth sont tous plus ou moins colorés par le sentiment. Pourtant, abstraction faite de variations secondaires, tous les récits, en ce qui concerne la simple relation des faits, concordent dans les grandes lignes. Les récits sont tellement confirmés et certains que celui-là même qui n'a pas vu les événements de ses propres yeux, peut s'en former un jugement scientifiquement établi.

Si j'ose prendre position au sujet des faits rapportés, c'est du point de vue de la psychologie. C'est l'affaire de la psychologie scientifique de déterminer et d'expliquer tout phénomène moral, pour autant qu'il puisse être saisi. La psychologie a le droit et le pouvoir de s'occuper des faits de Konnersreuth, dans la mesure où ceux-ci sont des faits d'ordre moral. Tant que la psychologie ne sort pas des limites de sa compétence, son point de vue est justifié. Une recherche psychologique n'aurait aucun droit d'affirmer que, seuls, des facteurs spirituels et corporels sont en jeu dans les phénomènes. Surtout, elle n'aurait aucun droit d'exclure, à priori, une intervention surnaturelle, divine. Une analyse minutieuse doit révéler s'il y a coopération de facteurs autres que les seuls facteurs naturels: spirituels et corporels. En cas de résultat affirmatif, une autre science, la théologie, devrait reprendre l'examen. S'il y a une grande confusion et un grand désaccord entre les jugements portés sur l'affaire de Konnersreuth, la faute en est largement à ce que les hommes de science qui entreprennent de les examiner, ne se tiennent pas chacun dans les limites de sa science propre. En particulier, on ne peut épargner à la médecine le reproche d'empirer constamment, comme dans tant d'autres cas encore, sur les domaines de la philosophie et de la théologie. La psychologie qui examine l'ensemble des faits de Konnersreuth, doit se tenir à l'écart, tant de la superstition que de l'incrédulité, tant de la peur que de la manie du merveilleux.

* * *

La première question qui se pose à l'examen psychologique, c'est la question de fait. Elle semble, d'après les témoignages presque innombrables venus de Konnersreuth devoir être résolue par l'affirmative. Mais une psychologie scientifique ne peut pas,

aujourd'hui, se contenter de cela. Elle doit demander une certitude incomparablement plus grande que celle fournie par les témoignages reçus jusqu'ici. Le mérite incontestable de la critique expérimentale qui anime la psychologie contemporaine, consiste précisément en ceci : qu'elle exige, dans la détermination des faits, une certitude plus grande que ne peut en fournir une simple observation. Un examen psychologique des événements de Konnersreuth doit exiger lui aussi, les certitudes aujourd'hui couramment requises par cette science. Avec les plus grands égards pour la personnalité religieuse et morale et le plus grand respect de ce qui est saint, on pourrait obtenir pareilles certitudes et avant tout en ce qui concerne le jeûne de la stigmatisée. Le cardinal Faulhaber, dans son sermon sur le cas de Konnersreuth, prêché dans la cathédrale de Munich, le dimanche 6 novembre 1927, réclama un examen clinique approfondi. Mais il fit remarquer qu'on ne peut y forcer ni la stigmatisée, ni ses parents. Jusqu'ici, les parents se sont opposés à toute suggestion de ce genre. A tort me semble-t-il. Car si, les parents et leur fille permettent que des milliers et des milliers de gens soient témoins de ces événements, le devoir moral leur incombe de favoriser tout ce qui, dans les limites du raisonnable et de l'honorable, sert un examen scientifique et est de nature à dissiper les objections de l'opinion publique.

Que pareil examen se ferait le mieux dans une clinique comme le prétend l'apologiste et philosophe religieux de Würzburg, Wunderle, dans son livre : « La stigmatisée de Konnersreuth », je me permets d'en douter sérieusement. Je partage plutôt l'opinion du médecin et parapsychologue, Körner, qui, dans son livre récent, « L'énigme de Konnersreuth », rejette avec insistance l'idée d'un transfert dans une clinique, et qui voudrait, au contraire, que l'examen eut lieu dans la maison paternelle même. Il fait remarquer, à juste titre, qu'en de pareils cas, l'ambiance peut avoir une influence décisive sur l'apparition des phénomènes. Nous savons comment, dans le cas de Catherine Fimmerich, les extases cessèrent dès qu'elle fut transportée dans un hôpital pour y être examinée. Un examen serait possible, à domicile, avec un minimum de dérangement et un maximum de certitude.

Un examen précis et rigoureux demanderait encore l'investigation des points suivants. D'abord, la maladie de sept années, entre son éclosion après l'incendie et la guérison miraculeuse par Sainte Thérèse. Il faudrait rechercher quelles furent pendant ces années, les pensées qui occupèrent la malade. Deuxièmement, les stigmates et leurs saignements. Il faudrait essayer si vraiment ils résistent à toutes les tentatives pour les guérir. Troisièmement, l'entendement et la répétition de mots, phrases et discours araméens. Il faudrait savoir si ceci existait dès le début, ou si le phénomène se produisit à la longue, quand des personnes connaissant l'araméen s'occupèrent de la stigmatisée. Quatrièmement, le contenu des visions de la Passion et leur développement progressif. Cinquièmement, le jeûne.

Un examen de ce genre ne serait pas inspiré par un doute quelconque quant à la crédibilité de la stigmatisée ou des témoignages reçus jusqu'à présent, mais uniquement par la conscience scientifique qui se sent responsable de ne reconnaître ces faits comme indiscutables, que s'ils ont été soumis à cette épreuve. Il ne s'agit en l'occurrence que d'une rigueur semblable à celle pratiquée par l'Eglise quand il s'agit d'établir les prodiges opérés par les saints.

A première vue, les événements de Konnersreuth n'apparaissent ni comme surnaturels ni comme purement naturels. La raison humaine a donc le droit et le devoir de suivre en pareil cas le chemin de la démonstration ; chemin qui ne peut toutefois débiter que par un examen tout-à-fait approfondi des faits.

Vu que cet examen scientifique des phénomènes de Konnersreuth est encore à faire, nous devons nous en tenir aux faits tels qu'ils ont été, jusqu'ici, affirmés et rapportés. Dans l'examen de ces éléments, il faut donc tacitement supposer, que les faits, tels qu'ils sont rapportés, seraient confirmés par l'épreuve scientifique.

Une remarque préliminaire nous paraît très importante : c'est que celui qui examine les événements de Konnersreuth doit les prendre dans leur ensemble. Même si l'analyse décompose, en parties distinctes le complexe des faits, ces parties n'en doivent pas moins toujours être considérées dans leur relation avec l'ensemble des phénomènes.

Ce qui intéresse en premier lieu l'investigation scientifique,

c'est cette longue maladie de Thérèse Neumann — sept années. — qui précéda la guérison miraculeuse par Ste Thérèse, la stigmatisation et les extases. Y a-t-il un rapport quelconque entre ces deux groupes de faits, rapport qui pourrait être autre d'ailleurs qu'un rapport direct de cause à effet ? La stigmatisation et ses suites se seraient-elles également produites s'il n'y avait pas eu d'abord cette maladie spéciale ? Les médecins paraissent être d'accord pour affirmer que cette maladie subite fut une névrose créée par le saisissement. Dans ses développements, cette maladie est intimement associée à la névrose de l'hystérie. Ses conséquences sont l'anesthésie, l'hyperesthésie, les convulsions, les contractures, les paralysies, la cécité, les hémorragies cutanées, les troubles des fonctions organiques sympathiques et vaso-motrices, etc., etc. Une autre caractéristique de cette maladie, c'est qu'elle peut se guérir aussi subitement qu'elle s'est produite. Depuis la guerre, on connaît mieux la névrose de la peur, car, aux cours des événements terribles de la guerre, elle se manifesta sous toutes ses formes. Un exemple suffira. Un soldat, effrayé par l'explosion d'une grenade devint subitement sourd-muet. Plusieurs mois plus tard, il recouvra tout aussi subitement l'ouïe et la parole, en voyant un jour, en promenade, la foudre tomber sur un sapin. Il est aujourd'hui établi que des changements organiques, voire des hémorragies et des plaies, peuvent être provoqués par voie psychique, c'est-à-dire par la force suggestive de la conscience. Semblables phénomènes ne sont pas rares chez les fakirs. Des faits comme le suivant sont connus : une femme enceinte assiste à une explosion de gaz. Son enfant contracte une tache de naissance en forme de flamme.

Que si l'on considère la stigmatisée de Konnersreuth à la lumière de ces vérités, on serait enclin de tout expliquer par l'ensemble maladif de la névrose de la peur et de la névrose de l'hystérie.

Mais l'exactitude scientifique demande que nous attirions l'attention sur quelques points importants. Les apparitions de Thérèse Neumann montrent, il est vrai, une grande similitude avec les signes pathologiques que nous avons mentionnés ; mais, d'un autre côté, elles ont d'autres traits qui les distinguent nettement du pathologique. Le caractère typique du phénomène pathologique, est qu'il se produit sans forme, sans but et sans aucun sens. Il porte le signe certain de la dégénération. Non-seulement ce caractère n'est pas présent dans les faits de Konnersreuth, mais, au contraire, ceux-ci se distinguent par leur sens profond et leur grande cohésion spirituelle. Cela nous contraint à noter encore un facteur de ces événements qui n'entre pas en cause dans les états purement pathologiques. Il serait indiqué, semble-t-il, de ranger Thérèse Neumann dans la catégorie des hystériques, sans donner d'ailleurs à l'hystérie un caractère infamant ou péjoratif. L'hystérie est une maladie comme une autre. Mais ici encore une analyse scientifique consciencieuse doit soigneusement distinguer. L'hystérie est une maladie psycho-physiologique, mais dont le caractère psychique est le plus accentué. En général, elle n'est ni purement physiologique, ni purement psychique. Les caractères psychiques de l'hystérie peuvent être présents sans que l'on observe des changements organiques. Néanmoins, il y aura bien là de l'hystérie. D'un autre côté, l'on peut avoir à faire parfois à des symptômes physiologiques très nets, sans que rien, au point de vue psychique, puisse faire conclure à l'hystérie. Serait-il encore juste, dans ce cas, de parler d'hystérie ? Quoiqu'il en soit, l'état spirituel dans chacun des deux exemples marque une différence essentielle qui nous défend de les définir tous les deux par le même nom. Celui qui veut rendre justice aux événements rapportés comme authentiques de Konnersreuth, doit affirmer que, si les phénomènes physiologiques chez la stigmatisée portent tous les caractères de l'hystérie, il n'y a aucun symptôme psychique de cette maladie. Non seulement la maladie n'eut aucun effet démoralisateur sur la vie spirituelle de Thérèse Neumann, mais, au contraire, elle fortifia cette vie et la développa à un degré qui fait l'étonnement de tout le monde. Donc, ici encore, il y a nécessité, pour l'analyse psychologique, d'admettre un facteur décisif autre que celui de la névrose, de la peur et de l'hystérie. Il n'est pas difficile du tout de saisir et de déterminer ce facteur, c'est le facteur religieux, dans son aspect catholique. Et il ne s'agit pas, ici, d'un simple phénomène accompagnant les autres, mais d'un facteur central, dominant effectivement toute la vie spirituelle. Nous savons que ce fut la religion qui soutint moralement Thérèse Neumann durant sa maladie de sept ans, et qui la remplît d'une force et d'un courage de souffrir toujours nouveaux. En particulier, ce fut une dévotion profonde et enfantine à sainte Thérèse qui donna à son âme cet élan et cette joie dans la souffrance. Ce ne fut pas la pathologie

organique qui triompha chez elle, comme chez les hystériques, de la vie morale; mais le moral, le spirituel triompha de plus en plus de l'organisme malade. C'est justement pour pouvoir pénétrer plus profondément dans ceci, que nous demandions plus haut une investigation attentive, si possible, de la vie spirituelle de Thérèse Neumann durant les sept années de sa maladie. Peut-être ne pourrait-elle, elle-même, nous dire que peu de chose à ce sujet. En effet, le don de l'observation intérieure exacte manque souvent aux gens simples de son espèce. Néanmoins, par des questions appropriées, on pourrait obtenir plus d'un élément utile.

Celui qui juge les événements de Konnersreuth sans tenir compte du facteur religieux, ou sans lui assigner la place qui lui revient en réalité, fait fausse route. Presque toutes les explications des faits de Konnersreuth en sont là. Mais aucune science, sauf la théologie — et en dernier ressort, l'autorité ecclésiastique — ne peut se prononcer sur la nature et la structure de l'élément religieux catholique.

Toutefois, l'analyse psychologique de cet élément religieux, surtout dans ses manifestations frappantes chez les saints, peut établir qu'il s'agit en l'occurrence d'un processus moral, d'une qualité que des causes morales (naturelles) ne suffisent pas à expliquer. Cette qualité porte le caractère phénoménologique du surnaturel et de la Puissance qui la cause directement. Le surnaturel, sous la forme de vie religieuse, joue dans les événements de Konnersreuth un rôle prépondérant et causal. Voilà ce qu'un examen psychologique ne peut qu'établir et concéder.

Mais en sous-ordre de ce facteur principal, on doit reconnaître à tous les autres facteurs, les organo-pathologiques y compris, une collaboration importante.

Il est certain, en effet, que ces facteurs pathologiques indiquent pour le moins une disposition spéciale favorable à des phénomènes, tels que la stigmatisation.

On pourrait peut-être dire qu'une conscience religieuse approfondie se sert du même mécanisme pathologique que la conscience modifiée par l'hystérie. Néanmoins, ce sont deux classes de faits essentiellement distincts, différence qui se manifeste aussi dans les phénomènes physiques. Par la méditation profonde de la Passion du Sauveur, surtout par la méditation, chère au peuple, des mystères douloureux du Rosaire, la vie spirituelle de Thérèse Neumann fut, petit à petit, si fortement « prise », que la plénitude intérieure en déborda par le corps abattu par la maladie, et l'entraîna à cette participation, vécue intérieurement, aux souffrances du Christ, participation qui atteint, les vendredis, à un degré extraordinaire. Plaies, larmes de sang, sont des manifestations de cette force organo-plastique aussi, dans le psychologique. Les guérisons subites s'expliqueraient par la préoccupation intense de sainte Thérèse, et par le caractère de la névrose de la peur. L'explication est essentiellement dans la même ligne que celle que donne le Docteur de l'Eglise, saint François de Sales, de la stigmatisation de saint François d'Assise. Quiconque a l'expérience de la vie religieuse, sait que l'âme ne peut jamais, par ses propres moyens, se noyer tellement dans la contemplation des vérités de la Foi, qu'il se produise en elle des effets sensibles de l'Esprit de Dieu. Pour cela, et même pour une simple méditation effective, il faut une force de la Grâce, grâce qui ne surgit pas des profondeurs de l'âme, mais qui provient de l'objet même de la méditation : du Dieu vivant.

Mais, si l'investigation psychologique doit admettre que l'élément religieux et surnaturel joue un rôle prépondérant dans les événements de Konnersreuth, il reste à résoudre la question de savoir si l'élément religieux agit d'une manière ordinaire ou par des voies extraordinaires. Il s'agit de savoir s'il y a charismes, c'est-à-dire événements miraculeux, ou seulement manifestations de l'ordinaire vie de la grâce, manifestations recevant un caractère extraordinaire par le fait du mécanisme pathologique. Même s'il ne s'agissait que de cette activité ordinaire de la vie de la grâce, il faudrait encore rechercher si elle ne dépasse pas en l'espèce un degré ordinaire ou si elle atteint un degré extraordinaire.

L'on admettra qu'une contemplation ordinaire de la Passion du Christ ne suffirait guère à produire dans le corps des effets tels que les stigmates et tout ce qui se passe pendant les extases douloureuses. Si nous nous rappelons la puissance avec laquelle

la suggestion agit sur le corps et ses mouvements dans l'hypnose et le somnambulisme, nous pourrions aventurer l'hypothèse qu'une dévotion particulièrement concentrée et intense à sainte Thérèse, unie au caractère nerveux spécial de la maladie, pourrait expliquer les guérisons subites, et de même qu'une contemplation extraordinairement profonde et concentrée de la Passion, pourrait, par l'appoint du mécanisme pathologique et hypnotique, expliquer la stigmatisation et les extases douloureuses. Seule, une compréhension fautive des symptômes maladifs nerveux et hystériques et des faits hypnotiques, pourrait voir, dans la liaison de ces phénomènes avec le facteur religieux surnaturel, une contradiction ou une profanation ou une dégradation.

Plusieurs se refusent à voir dans les événements de Konnersreuth des charismes, c'est-à-dire des faits miraculeux, dans toute l'acception du terme. Ainsi que Wunderle l'apprit de la stigmatisée elle-même, au début, les visions se limitaient à ce qu'elle avait appris de la Passion au catéchisme et par ses lectures. En plus, il semble que le fait que Thérèse Neumann ne reconnaît pas, dans ses visions, les personnes de saint Pierre, sainte Marie-Madeleine ou Judas, et qu'elle ne voit pas la trahison dans le baiser de celui-ci, laisse croire à une diminution de la conscience — comme dans le sommeil hypnotique. En état de veille normal, elle ne se souvient que bien peu de ce qu'elle a vu dans ses extases. Les visions elles-mêmes sont de l'espèce dite visions imaginaires. Saint Jean de la Croix, le maître le plus compétent en ces matières, attire l'attention sur le grand danger d'illusion que présente ce genre de visions, même quand elles sont d'origine divine. S'il s'agissait, chez la stigmatisée de Konnersreuth, de ce que l'on appelle des visions intellectuelles, l'on pourrait, avec plus de sûreté, parler d'extraordinaire dans le surnaturel.

Il en va autrement quand Thérèse Neumann apprend à connaître dans ses visions la topographie de la Jérusalem antique, ou quand elle entend parler l'araméen et parvient à répéter quelque chose de ce qu'elle entend. Ce sont là choses qu'elle ne pourrait jamais tirer de sa propre conscience, ni même de sa subconscience. Si l'on pouvait être sûr que tout ceci se passait dès le commencement, avant que la publicité et les savants eussent commencé à s'occuper d'elle, alors l'examen psychologique ne pourrait plus refuser aux visions et à la stigmatisation le caractère de charismes. Si, au contraire, ces phénomènes ne s'étaient pas produits dès le début, mais ne s'étaient manifestés que par la suite, il faudrait établir exactement quand, et dans quelles circonstances, ils ont d'abord apparu. Des influences suggestives, des transmissions de pensées ne seraient alors pas exclues. Le pouvoir de lire dans les cœurs et de prédire manifesté par Thérèse Neumann serait, de même, à examiner. S'il était démontré qu'il s'agit de révélations et de prédictions de faits et d'événements qui dépendent de la libre volonté des hommes, alors la preuve irréfutable serait faite qu'il s'agit bien d'un charisme.

Il faut considérer enfin le phénomène du jeûne non pas en lui-même, mais comme concomitant dans l'ensemble des événements de Konnersreuth : phénomènes d'une importance décisive. Ici l'investigation des faits doit être entreprise avec un soin particulier, justement à cause de leur importance capitale. L'évêque de Regensburg a fait un premier examen dans ce sens; examen qui a confirmé les faits. Il est vrai que cet examen n'a pas été conduit avec toutes les garanties que la psychologie requiert absolument. D'un autre côté, on ne peut pas exiger l'excès. Du point de vue scientifique, il faut s'opposer catégoriquement à ce qu'on requière, par préjugé, comme si le miracle était impossible, des garanties qui dépassent la mesure raisonnable, partant, la mesure possible. Si une investigation telle que la propose Körner dans son « Enigme de Konnersreuth » prouvait que, comme on le prétend, le jeûne a existé dès le début — alors tout esprit de bon sens devrait conclure au miracle, dans la plénitude du terme. Le fait que la stigmatisée de Konnersreuth n'a pris aucune nourriture solide depuis quatre ans, ni aucun liquide depuis près de deux ans, et que dernièrement elle a cessé de prendre même les quelques gouttes d'eau qu'elle avalait antérieurement, au moment de la Communion; et donc qu'elle ne prend rien que la parcelle de l'Hostie consacrée; que, néanmoins, il y a des excréments; qu'elle perd de cinq à six livres tous les vendredis pendant l'extase, et que, quelques jours après, elle reprend son poids fixe de cent dix livres, voilà qui

défie toute explication naturelle. Les explications fantaisistes qui ont été avancées sont ridicules et indignes d'une science sérieuse. La science doit avoir l'honnêteté de reconnaître et d'admettre ouvertement quand elle a atteint aux limites du possible. Elle doit avoir le courage de prononcer le mot « miracle », et d'admettre son contenu. Si donc le phénomène du jeûne se confirme dans toute son étendue, nous aurions affaire à un miracle évident. Puisque ce phénomène du jeûne ne fait qu'un tout organique avec les autres manifestations extraordinaires des événements de Konnersreuth, le caractère miraculeux de ce jeûne aurait une réaction sur tout le complexe des faits, en ce sens, qu'eux aussi seraient d'origine charismatique. Même si, en dernier ressort, il était difficile de les caractériser ainsi, nous devrions, en toute probabilité, voir ici encore l'effet d'une action merveilleuse d'en haut. Alors l'importance et l'influence des facteurs naturels et pathologiques resteraient, sans diminution, en ligne de compte. La coopération des facteurs naturels et pathologiques ne s'oppose pas à la conception du miracle.

Nous devons mentionner brièvement un essai d'explication singulier, mais digne d'attention. Il a été fait par le Dr Franz Wetzel dans le *Miesbacher Anzeiger*, 1927, N^{os} 232 à 235. Il admet que tout ce qui se passe sur terre — et il donne comme exemple le disque du phonographe — se grave dans l'atmosphère sous forme d'image ou de son, mais invisible et silencieux. Ainsi qu'une mélodie dort dans le disque, et n'est éveillée que par l'action d'une aiguille en mouvement, ainsi les événements terribles de la Passion et de la Mort du Christ sommeillent dans l'éther, et deviennent à nouveau de vivantes réalités quand un médium convenable est interposé pour leur délivrance. C'est ce qui se passa il y a cent ans à Dühnen avec Anna Catherine Emmerich, et c'est ce qui se passe de nos jours à Konnersreuth avec Thérèse Neumann. Au premier coup d'œil, cette explication peut surprendre, mais un examen plus attentif la révèle pour intenable. Car elle place la solution de l'énigme dans un domaine qui, au moins encore aujourd'hui, est celui de la magie et non pas de la science. Elle présuppose une conception du monde qui, si pas dans la pensée de son auteur, certainement dans ses conclusions ultimes, aboutit en fin de compte à une espèce de monisme énergétique. Le caractère du spirituel sombre ici dans une énergie mondiale universelle.

J'ai essayé, autant que possible sans parti pris et avec une impartialité absolue, de donner une explication des événements de Konnersreuth au point de vue de la psychologie. Le dernier mot n'appartient pas à cette science. Un dernier mot n'a d'ailleurs pas encore été dit d'aucun côté, pas non plus par l'Eglise. Quel que soit ce mot, quand il viendra à être dit, ceci est certain : Konnersreuth est devenu un signe des temps, exerçant une influence psychique extraordinairement forte sur les contemporains et dans toutes les directions de la pensée. Ce sont des influences qu'on ne peut pas sous estimer. Les événements ont un effet ébranlant sur ceux qui en sont témoins. Par dessus tout, le problème religieux est posé de nouveau sérieusement devant des hommes qui, au siècle de l'industrie et de la technique, et des jouissances que celles-ci rendent possibles, ne s'arrêtaient jamais aux choses spirituelles. L'attention aux choses spirituelles crée des valeurs intérieures qui ont une signification inappréciable pour notre vie spirituelle. Le magnifique sermon du Cardinal Faulhaber a attiré l'attention sur la signification religieuse de Konnersreuth. Les événements de Konnersreuth demandent l'attention et le respect de tous, quelles que soient leurs conceptions du monde, leurs opinions scientifiques ou leurs attitudes religieuses. Seul, celui qui est vide ou incapable de ces sentiments élevés, peut déverser sur eux l'ironie ou un vil mépris.

(Traduit de l'allemand.)

Dr ALOÏS MAGER, O. S. B.
Professeur de psychologie à l'Université de Munich.

Saint Bernard et l'Ordre des Templiers⁽¹⁾

Un concile s'est ouvert à Troyes, le 13 janvier 1128, sous la présidence du cardinal Mathieu d'Albano, légat du Saint-Siège. Bernard déjà célèbre y assiste : on traite de l'Ordre des Templiers.

Quelques chevaliers français de la suite de Godefroid de Bouillon, à leur tête Hugues de Payns et Godefroid de Saint-Omer, non contents de leurs précédents faits d'armes, étaient requérants. Coeurs chevaleresques, pas seulement batailleurs mais épris d'idéal, ils avaient résolu de mettre un terme à l'insécurité et à la désolation de la Terre Sainte. Baudouin, roi de Jérusalem, acceptant leurs services, leur avait fourni une maison dans le voisinage du Temple, d'où le nom de Templiers.

Pour donner à leur Ordre un caractère religieux, ils s'étaient engagés par vœu solennel, en présence du patriarche de Jérusalem, à combattre les ennemis de Dieu « dans l'obéissance, la chasteté et la pauvreté ». C'était joindre aux exercices laborieux de la vie militaire les obligations non moins rudes de la vie monastique.

Le recrutement du nouvel Ordre fut pénible. Après neuf années d'existence, malgré l'entrée retentissante de Hugues, comte de Champagne, il ne comptait encore que neuf membres, ce qui décida le fondateur à venir chercher en France — terre classique de la chevalerie — les compagnons d'armes qu'il n'avait pas.

La Règle de saint Benoît fournit, on ne sait trop de quelle main, le fond de leur règlement : les vœux susdits de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; l'abstinence quatre jours par semaine, le jeûne rigoureux, trop rigoureux, de tous les vendredis, de la Toussaint à Pâques ; deux carêmes, l'un de la Saint-Martin à la Noël, l'autre du mercredi des Cendres à Pâques ; comme habit, le manteau blanc, auquel s'adjoignit plus tard la croix rouge.

Bernard, chevalier de cœur, fils et frère de chevaliers, est facilement conquis. Il consent à faire en pleine séance conciliaire, l'éloge du nouvel ordre « militaire », terrain glissant pour lors. Quoi ! Des religieux soldats ! Saint Augustin avait traité la question déjà et résolu la difficulté, lorsqu'il dit, à l'encontre d'un Tertullien ou d'un Origène : « Sur l'ordre de Dieu ou d'une autorité légitime, certaines guerres peuvent être entreprises par les bons. » (*Contr. Faust.*, ép. 119, ad. Opt.). « L'Eglise n'autorise évidemment pas les guerres injustes », ces brigandages en grand, *grande latrocinium*, ajoute-t-il, mais, s'il s'agit de se défendre, de tenir en respect des brigands ? Et l'abbé de Clairvaux s'écrie : « Non ! il n'y a pas de loi qui défende au chrétien de frapper du glaive ! L'évangile recommande aux soldats la modération et la justice, mais il ne leur dit pas : « Jetez bas vos armes et renoncez à la milice ! » Ce qui est défendu, c'est la guerre inique, c'est surtout la guerre entre chrétiens. Tuer les païens serait même interdit, si on pouvait empêcher de quelque autre manière leurs irruptions et leur ôter les moyens d'opprimer les fidèles... Mais aujourd'hui... tels qu'ils sont, dangereux et profanateurs... Il vaut mieux les supprimer !... comme le Christ qui chassa du temple les sacrilèges. »

« Le monde, ajoute-t-il, est plein de moines et de chevaliers : mais nouveau et éclatant est le spectacle des chevaliers-moines ! Et il s'élève, dans une apostrophe véhémement, contre le faste et les mœurs des barons et des chevaliers : « Luxe et parure ! Harnais, vêtement, rien ne leur paraît trop précieux, trop riche. Longue chevelure, large robe flottante, à la mode des femmes : chasses, jeux, jongleries : quels héros ! la danse, les bouffonneries, les sonnettes, les fables, les tournois vains et meurtriers ! »

(1) Voir la *Revue catholique* des 1^{er} et 22 juin et 3 août 1928.

* Tout autres sont les nouveaux chevaliers ; rien de cet éclat mondain et ridicule, mais le courage chrétien, viril ; la défense de la justice, du droit, de l'Eglise, du Christ ; et la victoire sur soi-même pour obtenir la victoire sur les ennemis de Dieu, le triomphe de la foi, de l'Eglise, du Christ ! Voilà nos héros. *

Le Concile applaudit et ouvrit, pour l'œuvre de Hugues de Payns, une ère de réelle prospérité. De nombreuses et puissantes Commanderies (Maisons de Templiers) se fondent sur la terre de France, partout. Le mouvement qui entraîne la noblesse vers les lieux saints s'accroît et, au temps où Guillaume de Tyr écrivait son histoire († 1183), l'ordre comptait à Jérusalem environ trois cents chevaliers, sans comprendre les écuyers ou les frères servants. Le branle était donné : avant la fin du siècle on verra s'établir, sur le modèle des Templiers, divers autres Ordres militaires, l'Ordre Teutonique, ceux de Calatrava, d'Alcantara, de Compostelle, d'Avis et de l'Aile, etc.

Quant aux Templiers, on connaît leur triste sort.

Leurs immenses richesses, qui en faisaient les banquiers et créanciers des rois et des princes et qui allumèrent les cupidités, les perdirent. Incriminés d'idolâtrie et de mœurs infâmes sous Philippe le Bel et arrêtés à l'instigation de l'indigne Guillaume de Nogaret, le 13 octobre 1307, Clément V essaie en vain de les sauver en revendiquant pour le Saint-Siège le jugement de la cause. Les Etats Généraux de Tours les déclarent dignes de mort (1308), et le Pape, cédant à la pression, supprime l'Ordre, sans toutefois le condamner, par une bulle du 3 avril 1311. Nombre de ses membres étaient morts sur le bûcher déjà quand le grand Maître, Jacques de Morlay, qui avoua puis se rétracta, y fut envoyé aussi par ordre du roi, comme relaps, le 11 mars 1314.

Naturellement, tous leurs biens qu'on enviait, furent confisqués, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne et partout, mais il n'y eut de supplice qu'en France.

L'Ordre des Templiers avait pour devise : *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam. Non à nous, Seigneur, mais à votre nom donnez la gloire!* Ses commencements furent saints ; il rendit de grands services ; sa fin fut lamentable : dessein insondable de Dieu ?

PAUL MITERRE.

Joachim Gasquet grand poète de la France

... Dans une langue d'une pureté racinienne, embrassée de justes métaphores, il a repris les grands thèmes virgiliens : le foyer, la campagne, la patrie, la vie réglée au cours des astres et des saisons...

XAVIER DE MAGALLON.

Une lumière limpide comme un regard d'enfant ou de poète, comme un bon vin des côtes du Rhône, glissait doucement sur la calme pelouse, entre les arbres pacifiques, jusqu'au blanc monument où la Muse garde le nom et l'image de Joachim Gasquet.

C'était le plus beau jour de juin que nous ayons vu. Le Square du Fleuriste, à la porte d'Autueil, embaumait comme une prairie élyséenne. Aucun bruit de la ville proche ne troublait le silence. Paris, le grand Paris, vivant et bourdonnant, semblait observer une heure de recueillement autour de la mémoire du grand poète qui le chanta. On éprouvait combien il était juste que ses représentants officiels, M. Fernand-Laurent, conseiller municipal, M. Bouju, préfet de la Seine, poète lui-même, et l'un des mallarméens les plus

pertinents de notre siècle, fussent venus mêler leur hommage à celui des amis personnels de Gasquet, un Xavier de Magallon, un Edmond Jaloux, un Pierre Laprade, un Fernand Mazade, un Louis Bertrand. Et, quand M^{lle} Madeleine Roch, de cette belle voix grave et chaude, accoutumée à donner une nouvelle vie ample et harmonieuse aux plus nobles vers de Corneille et de Racine, fit monter vers le ciel serein quelques vers aussi nobles du poète ainsi célébré, nous sentîmes combien tous les éloges que l'on avait faits de celui-ci étaient justes, combien Joachim Gasquet se rangeait, héritier de Rome et d'Athènes, parmi les grands poètes de la France.

J'oserai dire qu'il s'y range deux fois. Joachim Gasquet est un grand poète de la France, parce qu'il a fait résonner le vers français avec une maîtrise savante et volontaire qui égale la hauteur de son inspiration, parce qu'il a donné une illustration nouvelle à notre langue, parce qu'il a ajouté quelques chefs-d'œuvre aux chefs-d'œuvre des siècles passés. Mais il mérite encore ce titre, comme Ronsard, comme Malherbe, comme André Chénier, pour avoir apporté une louange à la patrie, pour avoir chanté son âme et quelques-uns de ses gestes. Il n'est pas en vain le concitoyen de Mistral. Une haute flamme héroïque, civique, politique, s'exprime tout naturellement dans ses poèmes. Ce fondateur d'une nouvelle Pléiade eût pu reprendre à son compte le témoignage que l'illustre chef de la Pléiade du XVI^e siècle apportait à son pays :

*Le Gaulois semble au saule verdissant :
Plus on le coupe et plus il est naissant
Et rejette en branches davantage,
Prenant vigueur de son propre dommage.*

Ces vers de Ronsard, je crois les voir, filigranés, tout au long des *Hymnes* de Gasquet. Porté par les événements à être le chantre de la dernière guerre, celui-ci n'a pas été inférieur à sa tâche. Que pourrais-je dire de plus?... Et comment cela pourrait-il étonner du poète qui, le premier au monde, comme Xavier de Magallon l'a rappelé justement, a eu l'idée de l'hommage au Soldat inconnu ? Si à Paris, à Bruxelles, à Londres, les mères, les veuves, les sœurs des disparus ont une tombe où aller prier et pleurer, Joachim Gasquet en est le premier bâtisseur. Gardons-nous d'oublier cela. Quel signe de la valeur d'une poésie qui a réalisé pareille chose!... Je me souviens de l'enthousiasme avec lequel Louis Bertrand sautait les *Hymnes*, dès qu'elles parurent en librairie. A neuf ans de distance, on ne peut que lui donner raison. La gloire des poètes est lente : elle est sûre, quand elle est de celles qui se fondent sur l'expression parfaite et sincère de quelques-uns des plus beaux sentiments du cœur humain, comme est, sans aucun doute, le vrai amour de la patrie.

Où, dans les *Hymnes* un véritable génie se révéla. Le génie, c'est proprement celui qui innove, non point par bizarrerie, non point du dehors et superficiellement, mais par une pressante nécessité intérieure, en même temps que pour répondre à l'événement sur lequel il veut imposer sa marque. Il déroute, d'abord ; et il arrive, par exemple, qu'une personne très intelligente, très sensible, comme M^{me} de Sévigné, ne comprenne à peu près rien aux tragédies de Racine. Mais le génie s'impose, à la fin, et devient classique : les hommes de l'avenir s'étonnent alors que ses contemporains n'aient pas compris à quel point il s'intégrait, selon l'expression de Léon Daudet, à la « substance intellectuelle et morale de son temps » ; à quel point il l'exprimait, si c'est un poète.

Or, Gasquet est ce poète.

Combattant d'une bravoure intrépide, gagnant tous ses grades sur le champ de bataille, où il mérita la Croix de la Légion d'honneur et la Croix de Guerre avec quatre citations, il commença d'écrire les *Hymnes* bien avant de commander un groupe de patrouilles volontaires ; il crayonnait quelques vers à la hâte sur sa cartouche de fantassin.

Porte-drapeau du 341^e régiment d'infanterie, Joachim Gasquet apparut un jour, à Gabriel Boissy, aussi beau qu'un héros de l'antiquité ou qu'un chevalier des Croisades : « Nous le vîmes arriver dans un cantonnement, a écrit Boissy, à Anfeville (Meuse), portant devant son régiment, la tête levée, dans une extase, portant comme une lyre, comme un ostensor, le drapeau qu'il environnait d'effluves sacrés. Quelqu'un de même le contempla entrant dans Reims, cette fois, sans casque, cheveux au vent, drapeau vivant... »

Tel était, dans la force de son âge, ce grand Provençal à la barbe blonde. Tous ses amis sont unanimes : il n'avait qu'à paraître

pour reconforter, encourager, rayonner de la joie. Mais Xavier de Magallon l'a dit magnifiquement : il nous reste son œuvre qui lui ressemble et qui vit de sa vie.

Durant les longues heures des tranchées, mille voix se répondaient dans cette âme d'artiste, avec leurs accents particuliers et l'unité de ton aussi d'une âme noble et vibrante : voix du spectateur et voix de l'acteur, voix de la neige, des étoiles, des tranchées, voix de la boue ; voix célestes, voix de la terre ; voix des anges dans les hauteurs, des compagnons tout autour ; voix de l'amour et voix de la mort, voix de la gloire. Et de toutes ces voix, le poète composait une véritable symphonie, en des hymnes aux vers multi-formes. Il notait des concordances ; il établissait des oppositions, et il fondait le tout dans une harmonie souveraine. C'est d'un art extrêmement volontaire et magistral sur une inspiration torrentielle.

Je ne me dissimule point les difficultés d'interprétation et même de lecture que Joachim Gasquet a accumulées dans plusieurs pages des *Hymnes*. Il faut arriver à les lire comme une partition de chef d'orchestre, et on ne peut les dire ainsi. Mais quelle joie, quand, avec une attention légitime, on a répondu à l'effort créateur du poète ! Quelle plénitude !... Huit des *Hymnes* s'équilibrent deux à deux, pareilles à de nobles colonnes, et leur rythme s'identifie à une syllabe près : grand art, encore une fois, et non pas virtuosité, car ces admirables pièces *rincent* de toute leur nécessité intérieure.

Si de tels poèmes, cependant, n'étaient accessibles qu'à une élite, j'oserais dire que Gasquet a manqué son but. Je crois qu'une poésie, pour être vraiment nationale, doit pouvoir toucher le cœur de tout un peuple. Une foule doit la suivre comme les soldats du 341^e régiment d'infanterie suivaient leur porte-drapeau. Mais on verra, tout à l'heure, je pense, combien les fragments abondent où, tout de suite, le moindre ancien combattant peut se dire : « J'ai éprouvé cela !... Il est mon frère, celui qui me traduit mon âme. » Et, de plus, j'ai fait une expérience. Ayant réduit l'*Hymne au vin*, quelques amis et moi-même, aux proportions d'un quatour : le récitant, le combattant, la voix patriotique, la voix religieuse, nous avons eu la joie de voir un auditoire d'une instruction moyenne, populaire même, à peine préparée par quelques mots d'avertissement, s'enthousiasmer vraiment, profondément, pour l'œuvre de Joachim Gasquet.

Le noble fils du boulanger d'Aix a pétri un pain de poésie pour tous les hommes. Pain spirituel, où il continue, où il couronne l'œuvre des siens, celui qui peut dire avec fierté :

*A la sueur de mes ancêtres
Le pain de France s'est pétri...*

La terre de la vigne et du blé a donné toutes ses moissons pour que le poète en composât les *Hymnes*.

* * *

De ces neuf grands poèmes, qui ne répondent pas en vain au nombre des Muses, au nombre des Chœurs Angéliques, c'est le cinquième, l'*Ame aux tranchées*, qui, unique, placé au centre de tous les mouvements de cette inspiration et de cet art, entre le *Sacre des Yeux* et le *Sacre de l'Amour*, l'*Hymne au Pain* et l'*Hymne au Vin*, le *Chant du Départ* et le *Chant du Retour*, l'*Hymne de la Victoire* et l'*Hymne des Muses et d'Apollon*, compose, ordonne, domine et consacre tous ces accents divers, toute cette orchestration humaine, où la douleur et la joie, les déchirements de l'âme et du corps, leurs extases et leurs désirs se disputent, se mêlent, se fondent, pour aboutir à de tels accords que je ne leur vois pas d'équivalents, sinon, dans le monde musical, quand nous sommes suspendus — entraînés, emportés, haletants, sur le point de demander grâce — au sublime, à l'incomparable finale de la IX^e Symphonie de Beethoven.

* * *

Pourrais-je donner une idée lointaine de l'*Ame aux tranchées*, en essayant de dessiner ici la courbe schématique des thèmes qui s'y entrecroisent ?

Le poète, seul, de garde, la nuit, s'interroge. Dans la neige, dans la boue glacée, au milieu du silence que rompt l'éclatement des obus, au milieu du « grand silence plein de morts ». Il faudrait qu'il me fût possible de reproduire quelqu'une des grandes pages

des *Hymnes*, où la typographie marque admirablement les silences et les reprises, si je voulais montrer combien on trouve ici toutes les ressources du rythme, de la rime, de l'assonance, tout le concert de cette langue française dont sainte Jeanne d'Arc disait qu'elle est la plus claire et la mieux sonnante qui soit au monde.

Le poète, douloureusement, s'interroge. Mais déjà il ne se dissimule point la réponse triomphante :

*Ah ! pourquoi vivre et pourquoi mourir
Si ce n'est, ô mon cœur, pour mieux l'épanouir ?*

Et, cependant, qu'est-il, si le Seigneur ne vient à son aide ?

*...Un flocon dans l'hiver, un cri dans la bataille,
Un homme dans l'humanité, rien...*

La boue glacée, comme elle s'empare de ce « rien », comme elle tâche de désespérer, le soldat ! Mais il y a les étoiles, les armes, le pain, le vin, toutes les choses protectrices qui le défendent. Un aumônier parle aux morts, et le poète entend déjà l'un de ceux-ci évoquer la lutte de Jacob avec l'Ange. Dure lutte. Combat terrible. Et l'ombre, de nouveau, s'étend sur l'âme pleine d'angoisse :

*Ne suis-je pas, dans la misère
De mon pauvre être à tous livré,
Assez suffoqué de mystère,
De stupeur assez enivré ?*

*Des mains sanglantes de la guerre
N'ai-je pas reçu, tout l'hiver,
Un pain noir qui ne nourrit guère,
Une eau boueuse, un vin amer ?*

Des jours de misère passent aussi dans les songes de ses compagnons endormis... Et le ciel lui-même ne lui paraît plus qu'un miroir lamentable de la terre :

*Un firmament glacé verse sa sombre houle
Sur la plaine où la Meuse a des plis de lincoln.
Contre un pont écroulé je veille, droit et seul...
Un attelage obscur, là-bas, vers Fleury roule.
Là-haut, le chariot s'embarbe dans la nuit...*

Un trait de génie unit la constellation au sort des chevaux et des hommes... La Victoire se cache au cœur du poète. C'est l'heure des morts.

*Vers qui tâtonnez-vous, en mendiant un corps,
Vains souffles, pauvres mains sur le néant crispées ?
Bouches qui murmurez : « O fêtes, épopées ! »
Vous mordez l'herbe noire où s'enfoncent les morts...*

Mais voici les herbes et les eaux qui se mettent à parler doucement. Voici les champs qui disent : « Le corps tombe à la terre... », les clochers qui leur répondent : « ... et l'esprit à l'Esprit ». Non, ce n'est pas sur le néant que se crispent les mains glacées. Les étoiles, de nouveau, annoncent l'aube... « l'aube des morts ».

Ah ! qu'elle est faible et pâle, cependant, l'idée que je donne ici de ce formidable poème !... Il faudrait tout citer. Après ces colloques où toute la douleur humaine a passé, voici qu'une douceur immense nous envahit dans une suite de limpides alexandrins :

*Du côté de Verdun, en hésitant un peu,
Quelque chose de pur, quelque chose de bleu,
Souffle, rayon perdu d'une aube souterraine,
Un soupir cristallin vient du fond de la plaine.
On dirait que la brume au bord du ciel se plaint
Et qu'aux cils de la nuit perle un regard trop plein.
O doux morts, c'est Favro qui, pour vous, dans la boue,
A pris sa pauvre flûte et, le cœur triste, joue.
Il est là, loin de nous, dans ses songes noyé.
Revoquez le clocher, revoquez le foyer.
Des images d'amour, qu'un vent de deuil enfleure,
Sous ces cils abaissés débordent de sa lèvre.*

*Son fusil à ses pieds dort dans l'ombre... Il est loin.
Mais le frère roseau qui rayonne à son poing
Pleure avec tant de foi contre sa bouche sombre
Que nous voyons la Paix guider ses doigts dans l'ombre.*

Aurais-je pu avoir le triste courage de rompre cette musique?...
Mais le colloque reprend :

*... Une armée agonise... Où serons-nous demain ?
Comme est pesant, mon Dieu, le cœur léger d'un homme !*

Ainsi, jusqu'à la fin de l'hymne, toutes les voix alterneront.
Mais, de plus en plus, de plus en plus s'affirmera, s'élargira,
s'épanouira le message de paix, de victoire et d'amour.

*Jacob, j'ai combattu comme toi contre l'Ange,
J'ai senti sur mon cœur les deux genoux de feu...
...L'homme est toujours vaincu, l'Ange est toujours vainqueur.*

*Mais ce qui fait la force et la grandeur de l'homme,
C'est, couvert de sueur, sous les mains de la nuit,
Et quel que soit le nom dont son ange se nomme,
De savoir qu'il n'a pas d'autre ennemi que lui.*

*Donne-moi la vigueur de me vaincre moi-même,
Archange ténébreux dont je suis assisté...
Voici l'aurore, un jour cadavéreux et blême.
A tout ce qui m'étreint ai-je assez résisté ?*

*Assez longtemps j'ai bu d'une amère prunelle
Le sang décoloré de ce monde embrumé...
Pour me fondre, Sauveur, dans ta force éternelle,
Consumes-moi s'il faut que je sois consumé.*

Les horreurs de la guerre n'ont pas disparu. Les hommes s'éveillent dans la peine et dans le froid. L'un d'eux...

*Il a bondi... Ce sac de boue
Que pétrinait sa nuit de garde
C'est, une balle dans la joue,
Un cadavre qui le regarde...*

*... Il a pris le fusil du mort
Avec un pâle et dur sourire,
Fermé ses yeux, et froid, et fort
Repris la garde sans rien dire.*

*Tandis qu'au bord de la tranchée
Sous la brume, qu'un obus troue,
L'immense France s'est penchée
Sur ces tas de gloire et de boue.*

Les horreurs de la guerre n'ont pas disparu. Mais, dans le sacrifice consenti, le petit-fils des Croisés a repris conscience de sa mission... *Gesta Dei per Francos...* Je songe à Péguy, à Psichari, à Joseph Ollé-Laprune, à tant d'autres, au félibre André Chausson, au poète Frédéric Prat. La cathédrale du Sacre peut brûler : les anges ne meurent pas. Un cantique s'élève :

*Quand le manteau des nuits traînait ses nobles franges
Sur la France endormie aux bras des vieilles lois,
O mon cœur, souviens-toi de cette garde d'anges
Autour de la maison transparente des rois...*

*... Langues de feu, gardiens, sur les tours écroulées,
Sur les fumantes nefs menez l'âme du fort,
Et dans l'hymne des cathédrales envolées,
Ouvrez-nous à plein ciel le portail de la Mort.*

*Chaque année, au retour de la sève française,
Nous viendrons, dans le chant printanier des clairons,
Sur les parvis fleuris de la sainte journaise
Agenouiller les fils de nos morts... Nous viendrons.*

*Et du fossé comblé de toutes ces tranchées,
Et de toutes ces croix que coiffent des épis,
De toutes ces forêts sous les obus hachées,
Des yeux se lèveront du milieu des épis.*

*Des mains applaudiront, des mains nous feront signe,
Les invisibles morts marcheront avec nous...*

Joachim Gasquet, au milieu des ténèbres et des fumées de la guerre, voyait des yeux de son âme, dans Notre-Dame de Reims, le prêtre élever de nouveau l'hostie.

Ame française. Ame catholique. C'est dans la Résurrection du Christ que le poète voit la résurrection de la France et la résurrection des morts. C'est le vieux cri de « Noël » qui lui monte aux lèvres. C'est l'Ange, plus blanc que la colombe, qui revient se poser sur son âme :

*Je l'annonce la paix du monde
Et le printemps universel,
Nous vous mèlerons à la ronde
De notre dimanche éternel...*

Et le poème s'achève sur le mystérieux colloque des anges de Reims et des anges de Cologne, dans le pardon de Dieu.
La chrétienté.

* * *

Ai-je donné une faible idée de la richesse d'inspiration et d'art qu'il y a dans l'*Ame aux tranchées*? J'ai dû laisser bien des vers, au passage, avec un regret que ne peuvent soupçonner ceux qui n'ont pas lu les *Hymnes*. Que l'on en juge, pourtant, par cet admirable retour que le poète, à un moment, fait sur lui-même :

*... Sur ce midi neigeux mon cœur va-t-il se clore,
Lorsque l'hiver bleuit sous le pin de Fontlaure
Et que m'attend Delphique au milieu des blessés...
Pardonnez-moi, grands soirs aux travaux délaissés,
Humble lampe, ô baisers, ô pieds froids de l'épouse,
Juste orgueil, amitié divinement jalouse!...*

N'est-ce point là, vraiment, ces vers « d'une pureté racinienne » ou reparaisent « les grands thèmes virgiliens, le foyer, la campagne, la patrie »? Mais, dans n'importe quelle *Hymne*, j'en trouverais de pareils. Déjà, dans les *Chants séculaires* et dans les *Printemps*, Gasquet avait rencontré cette veine classique. Jusque dans le *Bûcher secret*, plus baudelairien, elle n'est pas absente. Elle brille, très pure, dans les *Chants de la Forêt*. Louis Bertrand, dans le suprême hommage qu'il rendait à son ami, devant le monument d'Auteuil, a cité un petit poème de ce livre qui ouvre les horizons les plus vastes :

*Le rossignol m'a dit en songe :
Je sais l'extase du désir...
Tout, hors l'amour, n'est qu'un mensonge.
Vivre sans aimer, c'est mourir.*

*Et mourir, c'est aimer encore,
C'est brûler en un ciel plus beau...*

Les grandes âmes ne tiennent pas à la vie terrestre, mais à ce qui en fait le prix. Gasquet le cherchait, le trouvait, avec la plus chaleureuse et la plus lucide générosité, dans ses compagnons de misère et de gloire. Toujours de merveilleuses raisons d'admirer et d'aimer. Il a su former une nouvelle Pléiade où brillent, autour du sien, les noms de la comtesse de Noailles, de Paul Valéry, de Xavier de Magallon, de Charles Derennes, de Pierre Camo, de Fernand Mazade...

La Poésie a été réellement pour lui une amitié, un amour, le pressentiment de l'éternel. Il pouvait dire, en toute sincérité, à la fin des *Hymnes* :

Muses, sur votre cœur ma vie est un soupir.

Ce sentiment d'une noblesse et d'une beauté que les arts désirent dans leurs accents les plus hauts, ce « chant d'une privation »

pour employer le mot sublime de Pierre van der Meer de Walcheren, il l'a éprouvé, il l'a noté, plus que personne en notre temps, si ce n'est Marcel Proust en ses pages célèbres sur la sonate et le septuor de Vinteuil...

... Est-ce vrai que la mort est une vie immense?
... Est-ce vrai que la vie est l'amour de mourir?...

Que je m'arrache difficilement aux suprêmes accords des Hymnes!... Je songe aux mystérieux vers de Mistral, au discours des saintes à Mireille :

*E lou gran mot qué l'ome oublido,
Veleici : la mort es la vida.*

« Et le grand mot que l'homme oublie, —
« Le voici : la mort, c'est la vie. »

JEAN SOULAIROL.

Une enquête sur Bossuet

La mode est aux enquêtes et quoiqu'elles permettent à trop de snobs des lettres d'attirer sur eux l'attention, il faut les aimer quand même pour toutes les questions curieuses, souvent inactuelles — Dieu merci! — qu'elles nous proposent.

Un journal dijonnais, le *Bien Public*, en a mené une récemment à l'occasion du centenaire de Bossuet, et M. Henri Villemot a recueilli en un petit livre les réponses qu'on y a faites.

Le *Bien Public* demandait à des lettrés et à des écrivains quels bénéfices ils avaient retirés de leur commerce avec le grand évêque et quels profits la société moderne peut trouver encore dans la fréquentation de son œuvre.

Très rares sont ceux qui pensent que Bossuet ne peut plus nous donner que des leçons de rhétorique. Le christianisme, pour ceux-là, est tombé en décadence. M. Paul Valéry le dit avec cet air d'observation désintéressée qui lui est habituel : « Trois siècles de changements très profonds et de révolutions dans tous les genres, un nombre énorme d'événements et d'idées intervenus rendent nécessairement naïve, ou étrange, et quelquefois inconcevable à la postérité que nous sommes, la substance des ouvrages d'un temps si différent du nôtre. » M. Paul Souday, lui, y va plus rondement : « Je m'accorde, assure-t-il, avec Renan, Sainte-Beuve, Edmond Schérer, Pierre Lasserre pour trouver la pensée de Bossuet assez faible et décidément périmée. » N'en croyons point trop les apparences. La composition même de cette petite phrase nous conduit à penser que M. Paul Souday n'est pas très persuadé de ce qu'il écrit là. Pourquoi invoquer cette suite de témoins s'il est si sûr de ce qu'il avance? Qu'est-ce aussi qui lui permet de prophétiser que la pensée, selon lui périmée, de Bossuet l'est d'une façon décisive? Qu'entend-il enfin par ce mot de « pensée »? Est-ce le finalisme historique du « Discours sur l'histoire universelle », ou les vues sur l'unité qui se retrouvent dans tant de sermons, dans quelques oraisons funèbres et dans la longue « Histoire des variations des églises protestantes »? Il est certes malaisé de séparer chez Bossuet la pensée chrétienne de la pensée tout court, si nous osons ainsi parler. Mais enfin il y a, dans cette œuvre, une abondance incroyable de réflexions sur la vie et sur l'homme, sur le gouvernement des peuples et sur l'histoire qui sont d'un philosophe, d'un incomparable moraliste.

Est-ce vraiment si faible que le dit M. Souday? Écrit-on avec cette vigueur, écrit-on surtout avec cette rigueur quand on n'a à exprimer que des idées sans consistance, chétives, flottantes?

M. Souday s'est, une fois encore, laissé emporter par ses partis pris. Mais il a dit aussi : périmée. M. Valéry avoue une opinion pareille. C'est un peu moins frivole.

Sans doute y a-t-il depuis trois siècles bien des choses qui ont changé dans le monde. Les sciences se sont éveillées; leurs hypothèses — car ce ne sont, n'est-ce pas, que des hypothèses — ont quelque peu bousculé l'ancienne conception de l'univers; le machinisme est venu abaisser la notion du progrès au rang le plus humilié; la démocratie enfin a mis à la portée des plus ignorants ou des plus pressés toutes les impiétés et toutes les insolences et l'homme qui chaque matin, en prenant le café au lait, lit son journal, se croit permis de résoudre les plus hauts problèmes.

La foi est donc moins répandue en Europe que jadis. Mais ne voit-on pas que ce qu'elle a perdu en quantité, elle le regagne en qualité. La nécessité de se défendre nous a valu une apologetique mieux armée que celle d'autrefois. Et le machinisme lui-même, s'il a matérialisé beaucoup de nos contemporains, a permis d'autre part à l'apostolat catholique de pénétrer plus profondément et plus rapidement les peuples à évangéliser. Jamais autant qu'aujourd'hui Rome n'est apparue comme un foyer de vie intense et rayonnante. Les cloîtres sont moins peuplés que sous l'ancien régime; tout le monde sait qu'ils le sont plus dignement. La philosophie scolastique trouve des commentateurs qui la rajeunissent. Dans la plupart des pays, les catholiques se groupent, très conscients de leur mission, pour de vastes conquêtes. Enfin, de tous les milieux intellectuels, arrivent à l'Eglise les adhésions les plus réfléchies.

Telle est la pensée, telle est la doctrine que l'on dit périmée.

La vérité, c'est que le monde moderne est divisé. Les uns peuvent tenir Bossuet pour un magnifique rhéteur de qui l'on ne peut plus recevoir que des leçons de beau langage et les accents d'une poésie grandiose. Les autres, nombreux, le prennent comme un maître de vie, comme un philosophe, un moraliste et un docteur.

Le malheur, c'est que par négligence, manque de goût et absence de culture, ils ne se soucient pas toujours de recevoir des leçons.

Les catholiques connaissent-ils Bossuet comme ils le devraient? Le lisent-ils? Non point seulement ses « Méditations sur l'Evangile » et ses « Elévations sur les mystères »; mais ses sermons, mais ses oraisons funèbres dont une critique paresseuse s'obstine à répéter que la pompe en est lassante, quand on y trouve avec la rigueur d'une diction jusque-là et depuis lors inouïe, d'étonnantes pages d'histoire et des notes et des maximes et des réflexions qui font pâlir tous les moralistes français? Et ses grandes œuvres historiques et son « Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même » et ces quelques feuillets enfin, au titre austère, à la doctrine plus austère encore, mais dont la prose nombreuse, les rythmes et les images font l'enchantement des délicats, le « Traité de la concupiscence »?

Les autres se flattent d'avoir Voltaire, Renan et Anatole France. Nous, hélas! la plupart d'entre nous, ignorons que nous possédons Bossuet.

Nous avons pourtant besoin de le savoir, parce que nous avons besoin d'être fiers de nous-mêmes. C'est une habitude, aujourd'hui, de tous les nationalismes que de rappeler aux peuples leurs gloires anciennes afin qu'ils retrouvent dans l'orgueil d'avoir été grands, la force de se défendre contre les convoitises de leurs voisins ou celle, moins légitime, de les attaquer et de les vaincre. Le monde spirituel qui, lui aussi, connaît de rudes nécessités, doit avoir confiance en lui-même. Le jour où celle-ci serait perdue ou trop amoindrie, c'en serait fini de ses vertus d'apostolat, de sa capacité, de sa conquête.

Et plus encore, Bossuet nous servira à raviver une foi qui ne se meurt certes point, mais que l'atmosphère de la société d'aujourd'hui, son laïcisme comme on dit, les institutions et les coutumes, le journal, le roman et le théâtre, des modes sans discrétion ont, chez beaucoup, un peu assoupie. Bossuet mieux que personne est destiné à nous rendre une foi plénière et vive. Ce n'est point un mystique perdu dans de lointaines contemplations. Cet homme qui, à tant d'égards, appartient aux plus vieux âges, qui nous semble parfois emprunter le masque redoutable que Michel-Ange a donné à Moïse, ce Père aussi qui a force d'avoir traduit et cité — comme il savait citer, comme il savait traduire, — les Chrysostome et les Augustin, a fini par s'apparenter à ces géants; le voici tout proche de nous, humain, réaliste, docile à tous les réglemens de l'habituelle raison et du commun bon sens. Et il nous rend la présence de Dieu familière, presque sensible, dépistant sa Providence aux détours de l'histoire et presque dans la trame des événements de nos simples vies. Il rouvre pour nous l'Évangile et des pages lues avec routine, par là usées, éteintes, assourdies, il fait jaillir la force qui avait cessé de nous émouvoir, l'éclat étouffé et le sens perdu. C'est le riche inquiété et le pauvre — ce pauvre qui est l'objet de tant de ses pensées, de plusieurs de ses discours —, le pauvre rétabli dans ce qu'il appelle son éminente dignité. C'est le visage du Christ découvert par une apparition inouïe. Non point l'homme, non point le Dieu; mais l'Homme-Dieu qu'il dresse dans ses récits de la passion avec une puissance tragique qui, par dessus Dante, rejoint Eschyle. A la lecture de Bossuet, on apprend non seulement que Dieu est, mais encore qu'Il est grand.

Tels sont quelques-uns des services que Bossuet peut nous rendre. Sans compter les services d'un incomparable professeur de rhétorique. Ah! si vous êtes de ceux que la langue amollie de notre temps, sa syntaxe sans nerf, son vocabulaire sans propriété, attristé et décourage, s'il vous arrive de souffrir de ce que vous même écrivez, lisez, relisez sans cesse cet écrivain parfait dont les enseignements demeurent inépuisables. Il est le premier, le plus grand de nos lettres françaises. Ceci, du moins, M. Paul Valéry l'a bien vu et la page où il l'avoue mérite d'être citée :

« Dans l'ordre des écrivains, dit-il, je ne vois personne au-dessus de Bossuet; nul plus sûr de ses mots, plus fort de ses verbes, plus énergique et plus délié dans tous les actes du discours, plus hardi et plus heureux dans la syntaxe, et, en somme, plus maître du langage, c'est-à-dire de soi-même. Cette pleine et singulière possession qui s'étend de la familiarité à la suprême magnificence, et depuis la parfaite netteté articulée jusqu'aux effets les plus puissants et retentissants de l'Art, implique une conscience ou une présence extraordinaire de l'esprit en regard de tous les moyens et de toutes les fonctions de la parole.

« Bossuet dit ce qu'il veut. Il est essentiellement volontaire, comme le sont tous ceux qui l'on nommé *classiques*. Il procède par constructions, tandis que nous procédons par accidents; il spéculé sur l'attente qu'il crée, tandis que les modernes spéculent sur la surprise. Il part puissamment du silence, anime peu à peu, enfle, élève, organise sa phrase, qui parfois s'édifie en voûte, se soutient de propositions latérales distribuées à merveille autour de l'instant, se déclare et repousse ses incidentes qu'elle surmonte pour toucher enfin à sa clé, et redescendre après des prodiges de subordination et d'équilibre jusqu'au terme certain et à la résolution complète de ses forces. »

Le morceau est d'un maître et il porte une justesse que reconnaîtront tous les familiers de Bossuet. « Maître du langage, c'est-à-dire de soi-même ». D'un trait, tout est dit et sur l'art d'écrire et sur Bossuet lui-même, si l'on ajoute que Bossuet n'a voulu se rendre maître de soi que pour se donner plus entièrement à Dieu. Ainsi nous entendons mieux ce que nous disent tous ceux

qui ont étudié l'œuvre de l'Évêque de Meaux : qu'il n'a écrit que pour servir, détaché du souci de sa propre gloire, indifférent aux ordinaires ambitions de l'homme de lettres. L'étrange, l'unique écrivain, en vérité...

JEAN VALSCHAERTS.

La psychologie religieuse du roi Louis XIV d'après ses écrits et ses actes⁽¹⁾

La religion n'a-t-elle été pour le roi Louis XIV que l'une des maîtresses pièces du régime de monarchie absolue et splendide dont il fut lui-même la plus éclatante incarnation; la parure nécessaire de pompes que seule l'intervention de la divinité pouvait rendre assez magnifiques; l'instrument de règne indispensable au maintien d'un ordre social, politique et moral reposant sur l'entière soumission de tout un peuple à un souverain

De qui la tête au ciel était voisine?

Le titre de « roi très chrétien », dont Louis XIV n'eût pas permis qu'on n'usât point à son égard, ne fut-il pour lui qu'une formule riche d'influence politique, mais vide de tout sens réellement chrétien? Ou bien au contraire, malgré les défaillances de la nature et les inconséquences de la politique, Louis XIV fut-il un croyant sincère, réellement attaché à la religion catholique dont il faisait profession extérieure? Et, si cette seconde hypothèse est la vraie, comment concilier cette foi sincère avec les désordres longtemps prolongés de sa vie privée, ce catholicisme avec l'attitude rigoureuse, parfois jusqu'à l'injustice et à la violence, qu'il adopta à l'égard du chef de l'Église, avec les incursions que ce protagoniste intransigeant de l'autorité temporelle se permit si souvent dans le domaine spirituel?

Autant de questions qui se posent à quiconque est susceptible de s'intéresser à tout problème historique, mais plus encore à ceux qui cherchent à pénétrer le fond d'une âme humaine : et quelle âme humaine? celle d'un monarque qui fut le soleil vers lequel se tournèrent, durant plus d'un siècle, tous les rois de l'Europe, jaloux de l'imiter, s'ils ne pouvaient l'égaliser.

* * *

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

le poète a dit vrai et, si quelque illuminé se rencontrait pour en douter, il lui suffirait de jeter un coup d'œil sur l'enfance des rois mineurs, avec ses disciplines, ses châtimens, ses humiliations, pour revenir à une conception plus exacte de la réalité.

En attendant que les événements deviennent leurs maîtres, en provoquant leurs réflexions personnelles, — et les événements sont l'une des voix de la divine Providence, — les rois sont d'abord, comme tous les hommes, la résultante de leur prime nature et de leur éducation.

Fils d'un père et d'une mère profondément religieux l'un et l'autre, que de chances pour que le jeune Louis XIV fût de nature incliné vers la religion : tel en effet il se manifesta dès que son être intellectuel et moral commença à se révéler aux témoins de sa vie.

Sans doute était-il trop jeune, — quatre ans et huit mois, —

(1) Étude lue à la séance d'ouverture du Congrès international des sciences historiques à Oslo (Correspondance du 25 août).

pour garder un souvenir efficace de la bénédiction et des pieuses paroles de son père mourant. Mais sa mère, Anne d'Autriche, qu'il aimait toujours avec une tendresse mêlée de vénération, — et il la conserva jusqu'à sa vingt-huitième année, — n'eut rien de plus à cœur que de lui inculquer de solides principes de religion, soutenus par des habitudes régulières de piété.

L'abbé de Choisy, en ses *Mémoires*, affirme « qu'il n'y avait que sur le chapitre de la religion qu'elle ne pardonnait rien au roi ». Un jour, à Amiens, le petit roi, âgé de neuf ans, fait ce que nous appelons une scène à propos d'une « croix de reliques » qu'on voulait lui pendre au cou; la reine le menace bel et bien du fouet. Un peu plus tard, suivant l'exemple de quelques gens de Cour, Louis prononce un juron; sa mère l'enferme pour quarante-huit heures dans sa chambre, sans lui permettre de voir qui que ce soit. Le pauvre prisonnier conçoit la gravité de son méfait, prend le blasphème en horreur et, quand il sera vraiment roi, il lui fera une guerre impitoyable.

M^{me} de Motteville, qui a si bien connu Anne d'Autriche, rapporte que « les voyages, les maladies, les veilles, les chagrins, les divertissements, ni les affaires ne lui ont jamais pu faire interrompre les heures de sa retraite et de sa prière ». Elle assistait à la messe tous les jours et y communiait souvent; elle ne manquait jamais aux vêpres et autres offices liturgiques des dimanches et des fêtes; elle écoutait fort attentivement les sermons de ces jours-là, ceux de l'Avent, ceux du Carême; elle observait avec rigueur tous les jeûnes de commandement. Ses dévotions principales étaient le Sacrement de l'autel et la Vierge Marie; en l'honneur de celle-ci, elle récitait chaque jour le rosaire.

Toutefois il ne lui plaisait point qu'on cherchât à transformer la Cour en couvent; elle ne voulut jamais qu'on supprimât ballets, comédies, opéras.

C'est à quoi elle accoutume son fils et c'est ce que, jusqu'au bout, nous retrouverons chez le roi Louis XIV, aussi bien à l'apogée de sa gloire qu'au milieu des rudes épreuves de la fin de son règne.

Lui aussi assista chaque jour à la messe et souvent aux autres offices liturgiques; il entendra de nombreux sermons; il visitera le Saint-Sacrement; il portera toujours un chapelet sur lui et le récitera sans respect humain; il observera tous les jeûnes, quoi qu'il en coûte à son légendaire appétit. Comme sa mère aussi, il tiendra tête aux dévots exagérés qui, à une heure donnée, prétendirent bannir de la Cour des amusements après tout légitimes et sans lesquels la vie de Cour n'eût guère été possible.

De même saura-t-il, pour parler des choses saintes, garder le langage qui convient à un laïque et à un prince. Témoin, cette anecdote. Un jour, la Cour étant à Lyon, le ministre Brienne lisait à la reine-mère, à sa toilette, un projet de *Lettres patentes* pour la translation des reliques de sainte Madeleine. Le roi entre sur ces entrefaites, fit recommencer la lecture et interrompit : « Vous me faites parler comme un saint et je ne le suis pas ». Brienne lui dit que son premier commis avait fait revoir les *Lettres* par un des plus habiles hommes de France en fait de style et d'éloquence. « Quel est cet habile sot ? » reprit le roi. Et, quand on lui eut nommé M. d'Andilly : « J'en suis bien aise, répliqua-t-il, mais cela ne me convient nullement ». Il prit les lettres, les déchira et, les jetant à Brienne : « Refaites-en d'autres où je parle en roi et non pas en janséniste ».

Habitudes religieuses, me dira-t-on peut-être, nécessité de prêcher d'exemple et de soutenir un rôle. Mais cette éducation chrétienne, telle que l'avait conçue Anne d'Autriche, avait-elle pénétré bien loin en profondeur? Le Roi connaissait-il la doctrine chrétienne? L'avait-on accoutumé à y chercher la règle de sa vie?

Anne d'Autriche et Louis XIV nous donneront eux-mêmes à réponse. La première nous dira bien que « les rois doivent

obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise plus punctuellement que les autres chrétiens, parce qu'ils sont obligés de servir d'exemple à leurs peuples »; mais il est évident qu'elle veut dire que leur obéissance doit être plus parfaite et donc tout autre chose qu'une obéissance apparente et hypocrite. Ainsi l'a compris Louis XIV qui, dans ses *Mémoires*, après avoir parlé de l'exemple et de la considération qu'il attire, ajoute : « A l'égard de Dieu, l'extérieur sans l'intérieur n'est rien du tout et sert plus à l'offenser qu'à lui plaire ».

Quant à la science, enfant ou homme, il en acquit autant et plus que la plupart des laïques : dès l'âge de sept ans, grâce à un catéchisme composé tout exprès pour lui, il fut initié aux vérités fondamentales de la foi par son confesseur le P. Paulin, de la Compagnie de Jésus, puis par son précepteur Hardouin de Péréfixe, auteur de *l'Institutio principis*. Au lendemain de la mort de ce sage précepteur, devenu l'archevêque de Paris, l'orateur sacré Fromentières lui rendra bon témoignage : « Ah! grand prélat, le Samuel de notre siècle, s'écria-t-il au cours de son oraison funèbre, vous avez répandu dans l'âme de notre grand roi l'onction sacrée d'une science divine ».

Suivant une juste remarque de M. Louis Bertrand, en son livre sur Louis XIV, cette instruction première s'entretint et se compléta sans cesse. Pendant plus de soixante ans, Louis XIV ne cessa jamais d'entendre exposer, démontrer, commenter toutes les vérités chrétiennes; il eut pour catéchistes des docteurs comme Bossuet, des moralistes comme Bourdaloue. On s'étonna même de l'espèce de passion qu'il mit à se rendre compte par lui-même, lors des grandes controverses qui agitérent son règne, des pièces principales qui fournissaient matière à la discussion.

Donc point de doute : Louis XIV savait ce qu'il devait croire; j'ajoute qu'il crut tout de bon, assez fortement pour que, même aux heures d'éclipse morale, sa foi ne sombrât point.

Quels motifs de crédibilité l'avaient surtout frappé? Lui-même encore en a laissé la confiance au Grand Dauphin, son fils, en des pages qui, je le sais, n'ont pas été rédigées par lui, mais qu'il a inspirées et revues. Elles portent, sinon la marque d'un esprit métaphysique, du moins celle d'un solide bon sens. Elles évoquent les grands traditionnels : le consentement universel, l'ordre du monde, la transcendance de la religion chrétienne par rapport aux autres, les progrès qu'elle a fait accomplir à l'humanité, les prophéties qui l'ont annoncée, les miracles qui ont accompagné son origine, le témoignage du sang donné par ses fondateurs, le triomphe même du christianisme s'établissant malgré tant d'obstacles naturels et conquérant enfin tout ce qu'il y a de plus civilisé parmi les hommes :

« Voilà, mon fils, les considérations dont j'ai été le plus touché; je ne doute pas que celles-là même, ou d'autres, ne fassent un pareil effet sur vous et que vous ne tâchiez de répondre sincèrement au nom de *très chrétien* que nous portons; si ce n'est peut-être en toutes vos actions, comme il serait à souhaiter, ne perdez jamais de vue, pour le moins, ce qui fait tout le mérite des bonnes, et tout le remède des mauvaises et des faibles.

L'éditeur des *Mémoires de Louis XVI* a pu se demander, — et nous nous demandons avec lui, — s'ils ont jamais été lus par celui à qui ils devaient servir d'instructions; mais il n'est pas douteux qu'en les inspirant, en les dictant, en les revisant, Louis XIV n'ait pas complété sa propre éducation sous prétexte de préparer celle de son fils; on y découvre sa pensée et ses intentions.

De cette éducation, qui avait fait du successeur de Louis XIII un chrétien conscient, croyant et pratiquant, nous n'avons pas tout dit. En tant qu'hommes et en tant que chrétiens, les rois ne

différent ni des autres hommes, ni des autres chrétiens; ils sont soumis aux mêmes dogmes, aux mêmes commandements de Dieu, aux mêmes lois de l'Eglise, destinés aux mêmes récompenses ou aux mêmes châtimens éternels. Cependant ils sont rois, ils sont « César », pour employer le langage de l'Evangile; comme tels, la Providence leur a réservé une place à part dans l'ordre du monde et des droits spéciaux à l'égard de l'Eglise elle-même. Comment ne pas tenir compte d'une telle donnée, quand on étudie la psychologie religieuse d'un souverain, surtout d'un souverain absolu, d'un souverain du XVII^e siècle, époque où s'est affirmée, formulée avec plus de force et de précision que jamais la théorie du droit divin des rois, où elle a été portée à l'extrême, particulièrement en France, parce qu'elle s'y est associée à une sorte de culte fait de vénération et d'amour pour la personne royale.

En 1652, un Anglais, qui avait voyagé dans notre pays, écrit : « Les Français sont la seule nation d'Europe qui idolâtre son souverain ». C'est à la lettre qu'il prend le mot d'idole. Non contents, en effet, de tenir l'autorité royale comme une délégation sans intermédiaire et sans limites de l'autorité divine, les théoriciens du pouvoir royal et les plus fervents serviteurs du monarque, surtout au lendemain des guerres civiles, en étaient venus à tenter une assimilation si étroite entre Dieu et le Roi qu'elle allait aboutir à la *déification* de Louis XIV. L'historien Lacour-Gayet ne recule pas devant cette vigoureuse expression : je lui emprunterai quelques-unes des preuves par lesquelles il la justifie. C'est, par exemple, le pieux valet de chambre de Louis XIII, Dubois, qui, dépeignant la réception du saint viatique par son maître mourant, ne craindra pas de parler « du commerce d'amour qui se manifeste entre *Leurs Majestés divine et humaine* ». C'est encore le P. Pierre Labbé, auteur d'une *Educatio regia*, qui proposera à Louis XIV, âgé de sept ans, cette règle de conduite journalière : « Que cette idée te gouverne, tandis que tu gouvernes les autres : *c'est ainsi qu'agirai Dieu*. Que cette pensée te réveille le matin : *aujourd'hui, j'ai à jouer le rôle de Dieu*. Que cet examen termine ta journée : *aujourd'hui, ai-je été Dieu, ou ai-je été homme?* » Bossuet lui-même, dans plusieurs de ses sermons et dans nombre de passages de la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, répètera cette même pensée : « Je ne sais quoi de divin s'attache au prince... Je l'ai dit : Vous êtes des dieux, c'est-à-dire vous avez dans votre autorité, vous portez sur votre front un caractère divin ». Avec Tertullien, il invoquera « la religion de la seconde majesté ». Lorsqu'on porte la majesté royale à ce haut point, quelle définition pourra convenir à son pouvoir, si ce n'est celle que l'on donne du pouvoir de Dieu : « Dieu est le seigneur absolu de tout l'être créé et les rois sont les seigneurs absolus de tout ce qui respire l'air dans l'étendue de leur empire ». Définition qui se lit textuellement dans *l'Image du Souverain* et dans le *Traité de la dignité royale*.

Parfois les deux plans, le divin et le royal, se confondent au point qu'on ne sait plus très bien quel est le premier. « On nous mande, écrit un jour M^{me} de Sévigné à sa fille, que les Minimes de votre Provence ont dédié une thèse au Roi, où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière où l'on voit que Dieu n'est que la copie » « Trop est trop », ajoute la spirituelle marquise. Tel fut l'avis du Roi lui-même qui, averti par Bossuet, pria la Sorbonne de condamner l'écrit qui l'élevait si haut.

J'entends bien que, quand un évêque, un prêtre, un chrétien ne recule pas devant une telle assimilation des « deux majestés divine et humaine », c'est avec l'intention louable de persuader à la majesté humaine d'imiter l'autre dans son gouvernement, de s'inspirer de la bonté, de la miséricorde, autant que de la puissance et de la justice de Dieu; idée juste en elle-même et qui, bien comprise, doit être salutaire. Quel danger pourtant d'enivrement chez celui qui est l'objet d'expressions aussi hyperboliques! Quel risque de « diviniser », par l'imagination, par l'orgueil, par le sens

propre, des pensées, des volontés, des passions, au fond très humaines! A ce risque, à ce danger, Louis XIV n'a point échappé. Jamais cependant le vrai et l'humble chrétien n'a été complètement ruiné en lui; et ce chrétien, aux heures où il rentrait en lui-même, rappelait au souverain déifié les responsabilités et les devoirs qui résultaient de sa déification même, de cet écoulement, — je cite encore Tertullien, — de la première majesté, majesté divine, dans la seconde, majesté royale.

Connaissions-nous donc enfin tous les éléments qui se combinent dans l'âme religieuse de Louis XIV chrétien et roi, représentant de Dieu sur la terre? Pas encore. Un de nos historiens les plus justement réputés, M. Georges Goyau, a pu récemment fonder toute une biographie de saint Louis sur cette distinction : Louis de Poissy, c'est-à-dire le chrétien baptisé en l'église de Poissy, Louis de France, c'est-à-dire le roi, le roi de France. Cette distinction ne s'appliquerait-elle pas, plus ou moins, à tous ceux de nos rois qui furent réellement chrétiens et fils de l'Eglise catholique, à Louis XIV en particulier? Les deux personnages s'accordent en général, mais parfois ils se heurtent, et tous ne sont pas des saints, à l'image de Louis IX, pour trouver le secret de les harmoniser.

Au jeune Louis XIV on avait enseigné que, depuis qu'il y avait une monarchie française, le roi de France ne tenait son royaume que de Dieu et de son épée; qu'il ne reconnaissait, dans l'ordre temporel, aucun supérieur sur la terre; que l'autorité du Pape était purement spirituelle, de sorte que tout souverain se trouvait en droit de lui tenir tête quand elle touchait à l'autre domaine. On lui avait dit encore que, par l'onction du sacre, le roi de France, comme jadis ceux du peuple de Dieu, recevait un caractère presque sacerdotal, qu'il était l'évêque du dehors, chargé de veiller à l'intégrité de la doctrine et au bon ordre de l'Eglise, le capitaine à qui il incombait de défendre le vaisseau, la barque de Pierre, contre ses ennemis, et même de prévenir tout relâchement de la part du pilote, c'est-à-dire du Pape. Théorie du « sacerdoce royal » que, depuis Omer Talon, ministres et parlements ne cessent de remettre sous les yeux de leur souverain : « Le roi de France doit se remplir, — dira formellement l'avocat-général Daguesseau, en un réquisitoire du 14 août 1699, — de ce double esprit qui forme les grands rois et les grands évêques »; il doit être « roi et prêtre tout ensemble ». Louis XIV ne manquera pas, dans les préambules des édits, d'affirmer ces maximes, où se rencontrent en un parfait accord son esprit religieux, sa passion du pouvoir et de la gloire (1).

† Mgr BAUDRILLART.

Archevêque de Metz, etc.
Membre de l'Académie française.

(1) La seconde partie de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Tarifs actuels pour l'étranger

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour l'Allemagne occupée (militaires en service actif) :	10 belgas
II. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	11 belgas
III. — Pour le Congo belge	12 belgas
IV. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger, Oubanghi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique, Equateur	17 belgas
V. — Pour tous les autres pays	20 belgas

La nouvelle politique agricole du gouvernement soviétique

Le gouvernement des Soviets vient de donner un nouveau coup de barre à droite en décidant d'abandonner les « mesures extraordinaires » de coercition employées jusqu'à présent à l'égard des paysans. La politique nouvelle aura pour but de contribuer au relèvement de l'agriculture en arrondissant le domaine des exploitations moyennes et petites, en fournissant aux paysans des semences, des engrais et des machines, en s'efforçant, enfin, de relever le prix du blé.

Le gouvernement russe nourrit l'espoir que l'ensemble de ces mesures permettra aux paysans d'acquiescer plus aisément les objets manufacturés dont ils ont besoin, leur assurera ainsi plus de bien-être et relèvera considérablement la production agricole.

Depuis la révolution, la situation des classes paysannes est devenue bien misérable : les objets manufacturés indispensables ne sont fournis aux campagnes qu'à des prix exorbitants ; bien souvent les magasins de l'Etat ou des coopératives sont complètement démunis de certains articles ; inutile de dire que la qualité est toujours médiocre, souvent détestable. La même quantité de produits agricoles ne permet plus au paysan que d'acheter une fraction minime des produits manufacturés qu'il pouvait se procurer avant la révolution. Cette situation angoissante a fait l'objet d'enquêtes et d'études approfondies dans les journaux économiques communistes ; elle a fourni matière à des discussions interminables qui n'ont pas abouti à des résultats pratiques. Le mal est d'ailleurs trop profond pour qu'une enquête puisse y porter remède : d'une part, l'industrie étatisée travaille dans des conditions déplorables, de sorte que les prix de revient des objets fabriqués en Russie sont extrêmement élevés ; d'autre part, l'inexistence d'un véritable commerce libre permet au gouvernement de maintenir les prix des produits agricoles à un niveau tellement bas que le paysan ne peut obtenir une rémunération convenable de son travail et doit renoncer à l'achat des objets de première nécessité.

Au cours des derniers mois, l'insuffisance des approvisionnements en céréales a causé de sérieuses inquiétudes dans tous les milieux russes ; de gros achats ont été renseignés à l'étranger. Afin de parer à une disette menaçante, le gouvernement soviétique n'a pas hésité à recourir à des mesures draconiennes. Les paysans n'ont certes jamais eu à se louer de lui, mais il faut reconnaître que les rigueurs et les vexations dont ils furent victimes à l'époque du « communisme militaire » s'étaient atténuées dans la suite. Les réquisitions à coups de mitrailleuse avaient fait place à des mesures légales, toujours odieuses sans doute, mais moins violentes. Par le fait du monopole légal du commerce extérieur et du monopole pratique du marché intérieur, le gouvernement soviétique est le seul régulateur du marché des céréales ; en maintenant des prix très bas, il a toujours empêché la classe paysanne d'arriver à un véritable bien-être. Les impôts pèsent très lourdement sur les épaules du moujik : en trois années l'impôt agricole a presque doublé. L'impôt agricole n'est d'ailleurs pas seulement une source de recettes fiscales, mais encore et surtout un moyen de nivellement et d'appauvrissement des paysans riches.

Les Soviets ont cru que des mesures violentes amélioreraient la situation et faciliteraient le ravitaillement. Les réquisitions de stocks et les confiscations de terres sont devenues fréquentes. Les paysans riches sont l'objet de vexations de tout genre. Aujourd'hui le gouvernement paraît vouloir mettre un terme à ces violences ; il s'est rendu compte de leur inutilité, car elles ne conduisent qu'à réduire considérablement la production agricole.

Le problème que les Soviets ont à résoudre demeurera insoluble tant que le régime communiste subsistera dans sa forme actuelle.

Les difficultés alimentaires, tout en étant graves, ne perdureront que pendant quelques semaines, car le déficit pourra être comblé au moyen d'importations massives et bientôt la nouvelle récolte sera utilisée.

Beaucoup plus grave est la question de l'exportation des céréales.

La Russie ne peut se contenter de pourvoir à sa subsistance ; elle doit exporter les produits de l'agriculture et de l'élevage.

Au cours des dix premiers mois de l'année agricole 1927-1928, le déficit de la balance du commerce russe s'est élevé à environ cent millions de roubles. Les exportations de produits agricoles peuvent seules apporter un remède à cette situation ; elles sont indispensables au financement des achats de matières premières et de machines à l'étranger. Le rééquipement des usines et le rajustement des moyens de transport présentent un véritable caractère d'urgence ; si des mesures de grande envergure ne sont pas prises, à bref délai, dans ces domaines, toute l'activité industrielle de la Russie entrera dans une période d'engourdissement. Le problème agricole est dès lors d'importance vitale et les masses paysannes, constituant plus des huit dixièmes de la population, sont maîtresses des destinées de la Russie. Il est donc manifeste que le gouvernement soviétique a tout intérêt à ne pas mécontenter cette fraction si importante du peuple russe.

Il y a lieu de se déclarer sceptique quant à l'efficacité des mesures annoncées par le gouvernement, car il paraît peu vraisemblable que ces mesures soient de nature à inspirer confiance aux masses paysannes qui ont déjà si souvent été les victimes de la politique communiste. Quelle garantie de durée présentent ces dispositions nouvelles ? Un simple changement dans l'équilibre des fractions du parti communiste peut modifier complètement la politique préconisée actuellement par Rykof.

Le changement de politique constitue une victoire de Rykof sur Staline ; la bureaucratie dévouée aux extrémistes de cette dernière nuance ne manquera pas de saboter les nouvelles décisions et de détruire dans l'ombre ce qui a été décidé au grand jour des assemblées plénières du parti communiste.

Les mesures prises apparaissent en tout cas comme insuffisantes pour donner une impulsion vigoureuse au développement de l'agriculture. Le manque de sécurité et l'absence de liberté dans les transactions commerciales sont des entraves qui ne disparaîtront que lorsque le régime communiste se sera écroulé. Le morcellement des propriétés paysannes est également une cause importante de recul de la production agricole ; la révolution, loin d'arrondir les propriétés rurales, les a divisées au point que la superficie moyenne par exploitation est très inférieure à celle de 1913 ; ce fractionnement a eu des conséquences désastreuses tant au point de vue du cheptel que de la production agricole. Les économistes russes reconnaissent que dans les petites exploitations le rendement agricole est deux fois moindre que dans les exploitations moyennes et trois fois moindre que dans les grandes exploitations. Le gouvernement soviétique s'est si peu rendu compte de cette vérité qu'il a décidé d'organiser de grandes exploitations agricoles d'Etat afin d'augmenter la production et de permettre la reprise des exportations. L'échec retentissant des exploitations collectives pendant les premières années de la révolution bolcheviste permet de prévoir que les résultats de ces entreprises seront également négatifs.

Les Soviets se débattent toujours dans les mêmes difficultés par suite de leur manque de ressources financières. Des capitaux abondants leur sont indispensables en vue du renouvellement de l'outil économique du pays ; la source étrangère en est désormais tarie et le récent procès des ingénieurs du Donetz a refroidi les derniers enthousiasmes des capitalistes étrangers. Le gouvernement n'a dès lors plus d'autre ressource que d'augmenter les exportations en accentuant la production agricole. Cette dernière tentative est vouée à l'insuccès.

XAVIER RYCKMANS.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (20, 17, 12, 11 ou 10 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le baron de Beco

Il s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, par ce rayonnant après-midi du dimanche 2 septembre, en sa belle résidence d'Uccle, dans la paix du Seigneur, entouré des siens, souriant à la mort. Le bon ouvrier de la chose publique, qui s'était attelé à la tâche en 1806, dans l'ardeur de ses vingt-trois ans, déposait enfin le harnais. Il n'a pas dérobé au labeur une heure de son existence, il ne se reposera que dans la tombe.

Patriarche de l'Administration, du jour où il prit contact avec elle, il l'épousa d'amour, il lui fut indiscontinûment fidèle. C'est, avec Charles Woeste, un des plus extraordinaires bourreaux de travail que nous ayons connus. Labeur acharné, sans rémission, sans relâche. Sa devise était le joli mot de M^{me} Swetchine « c'est encore le travail qui fatigue le moins ». Il vivait comme enseveli dans la paperasserie où il trouvait ses délices. Jamais il n'eut à opter entre le devoir et le plaisir car l'un et l'autre se confondaient pour lui. Avec cela, une endurance, une verdeur, une alacrité, une ardeur bouillante que des jeunes auraient pu lui envier. Il s'enflam-mait devant l'épithète de vieillard. Quand on fêta ses quatre-vingts ans, il en dut bien prendre son parti, mais en déclarant qu'il était « au printemps de la vieillesse » et en route vers la centaine, car, à ses yeux, le centenaire seul entraînait dans la vraie vieillesse. Il eût fait sienne la réponse de M. de Crébillon le tragique à Louis XV.

— Est-il vrai, M. de Crébillon que vous ayez quatre-vingts ans ?

— Ce n'est pas vrai, Sire, c'est mon extrait baptistaire qui les a.

De fait, à le voir jusque dans ses derniers jours, débordant d'activité, il semblait qu'il n'y eût aucun rapport entre son âge et son extrait de naissance. A ceux qui le félicitaient de cette étonnante jeunesse d'esprit, de cœur, de son robuste optimisme, de sa vibrante combativité, il répondait que le secret de la longévité était « de ne pas s'en faire, à condition de travailler beaucoup. » Le savant hygiéniste qu'il était ne se bornait pas d'ailleurs à la théorie, il ne négligeait pas d'être d'abord hygiéniste pour lui-même. Vrai Wallon — il était né au pays mosan, au village de Chokier — il aimait se réclamer du terroir et, en sa qualité de président d'une Association anti-alcoolique, il pensait, comme saint Augustin, que Dieu a donné le vin à l'homme non pour l'ivresse, mais pour la joie.

A cette fête jubilaire de ses quatre-vingts ans, dans un moment d'épanchement familial, il mit à nu le fond de son âme et évoqua un attendrissant souvenir. « Je voudrais profiter de cette occasion unique pour vous faire publiquement une confession d'un caractère tout personnel. Le moyen par excellence que j'emploie et que j'emploierai pour supporter de plus en plus aisément le poids de l'âge avancé, c'est de ne pas redouter la mort et de l'attendre en toute sérénité pour le jour où il plaira à Dieu de me l'envoyer. »

« Cette pensée me permet de terminer ce discours en bénissant le souvenir de ma mère, cette incomparable créature qui m'a fait ce que je suis et qui me disait dans la plénitude de sa foi religieuse, se séparant de moi, la veille de sa mort, dans sa centième année : « Adieu, cher Emile, nous nous reverrons dans un monde meilleur. »

C'est devant l'assemblée générale du Conseil provincial de Brabant, à laquelle s'étaient joints de nombreux personnages officiels, que le gouverneur parlait ainsi, comme il parlait toujours, en chrétien sans peur et sans reproche.

Lorsque, le 11 février 1906, il fut l'objet d'une éclatante manifestation dans laquelle son passé administratif de quarante années fut solennellement glorifié, il fit aux nombreux orateurs une admirable réponse fréquemment interrompue par les applaudissements de l'auditoire qui se pressait au Palais des Académies. Mais l'émotion qui, dès les premières paroles, avait gagné tous les

assistants, fut à son comble lorsque l'orateur, avec un accent d'absolue sincérité, s'écria :

« Mon âme, dans un élan de pieuse et infinie gratitude, s'élève vers Dieu, qui permet que je reçoive, au cours de mon existence, sous les yeux de mes enfants cette noble récompense, la meilleure que l'on puisse ambitionner ici-bas, celle de l'attestation publique que l'on a, par son cœur et par son travail, rempli son devoir. »

Emile Beco est là tout entier : fonctionnaire dans l'âme, serviteur passionné de la chose publique — grand citoyen, mais avant tout profondément chrétien, sachant, dans les occasions les plus solennelles, rendre à Dieu le témoignage public de sa conscience. Homme d'une pièce, forgé du bon métal, s'imposant à tous par sa haute valeur, par son indiscutable compétence, n'ayant rien à cacher de ses mâles convictions parce que toute sa vie en était le commentaire, il fut, à travers toutes les vicissitudes de sa carrière, immuablement fidèle à ses principes religieux qu'il avait toujours traduits en actes. En toute simplicité et dans la sincérité de son âme, parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, il osait dire, dans ce même toast mentionné plus haut : « Rien de tout cela me tente, Messieurs (les recettes de longévité de Mackensie, de Voronoff), je me contente d'être hygiéniste, puisqu'on dit que je le suis, et puis de rester bien sage, comme je l'ai toujours été, vous savez ce que je veux dire. »

Il disait vrai, il avait trouvé dans sa foi profonde le secret de la vertu qu'il avait comme scellée par l'opiniâtre labeur. Quand un homme haut placé peut jeter sur sa longue existence un regard aussi assuré, quand il peut envisager sans ombre de crainte la mort qui en sera le digne couronnement, il est ici-bas le témoin de Dieu, il est quelqu'un devant qui, amis et adversaires, tous s'inclinent ou plutôt, un tel homme ne connaît que des amis. L'unité rayonnante de la vie, la parfaite harmonie des convictions religieuses et des vertus civiques et chrétiennes force l'estime universelle. Cette unité n'appose pas seulement sur une carrière le cachet d'une souveraine beauté, elle fournit à la religion une démonstration éclatante, elle est une apologétique plus éloquente que tous les livres et tous les discours.

Emile Beco a honoré son pays et sa foi, il fut grand citoyen parce que grand chrétien, il a parfaitement mérité cet éloge que le vicomte Berryer, alors ministre de l'Intérieur, lui décernait, en 1923 : « Vous êtes, Monsieur le Gouverneur, l'une des plus hautes autorités morales et sociales du pays. »

Comment s'est-il formé? Comment s'est-il dressé à cette hauteur d'où il n'est jamais descendu? Il est le fils d'une mère chrétienne, à laquelle il confessait tout devoir, comme le Cardinal Mercier, comme tant de grands hommes. Il est le produit de l'enseignement catholique. Après avoir brillamment terminé ses humanités et suivi les cours de philosophie à l'Institut Saint-Louis, il fit son droit à l'Université de Louvain et en sortit avec le diplôme de docteur, à l'âge de 21 ans. C'est donc, après ses études universitaires, jeune avocat entré au barreau de Liège, qu'il fréquenta le cercle Ozanam ouvert en 1864 par l'abbé Bodson, le Péréyve liégeois. Ce cercle fut une brûlante arène où, à cette date, les premiers disciples du fondateur, les Braun, les de Loch, les Demaret, les Loslever, les de Pitteurs, les Beco s'enflammaient d'enthousiasme parfois excessif pour le généreux libéralisme de Montalembert, de Lacordaire, de Gratry, de Dupanloup.

Très bien doué pour sa profession, esprit juridique, très épris de logique et de clarté, ayant l'élocution facile, il promettait au barreau liégeois un avocat marquant, lorsque, soudain, après un stage de deux ans, le débutant du Palais, voyant ouverte devant lui la carrière administrative, y entra par la modeste porte de l'emploi de commis au Ministère des Chemins de fer pour être bientôt, à la suite d'un examen qui lui valut la note « aptitudes hors ligne », attaché à la direction générale du même département.

Il avait trouvé sa voie. Il existait entre l'Administration et ses capacités une harmonie précétable. Tout de suite il se révèle : il fait adopter dans la comptabilité une simplification d'écritures, il codifie, avec le concours d'un collègue, les innombrables instructions éparses dans un fouillis de documents. Telle était la marque de son esprit ordonné et pratique.

Cinq ans après son entrée aux Chemins de fer, où il n'aurait, certes, pas végété, mais n'eût pas donné sa mesure, il fut assumé par M. Delcourt, son ancien professeur devenu ministre de l'Intérieur, comme secrétaire particulier. C'était une vaste sphère qui s'ouvrait devant le jeune fonctionnaire ministériel, car elle embrassait alors l'instruction publique à tous les degrés et de toute qualité, les beaux-arts, lettres et sciences, les affaires provinciales et communales, la désignation des bourgmestres et échevins, l'agriculture, l'industrie, l'hygiène, la voirie. C'était tout un monde, qui devait plus tard et successivement se morceler en plusieurs départements, qui sollicite la fougueuse ardeur du jeune secrétaire. A part une étude approfondie sur la fameuse loi de 1842, il ne semble pas qu'il ait pu s'appliquer à des études de longue haleine. Mais durant cette période qui s'étendit de 1871 à 1878, Beco se fit la main, s'adapta aux grandes affaires, acquit une étonnante maturité et se distingua, dès lors, par deux qualités de premier ordre qui ne cessèrent de le mettre en vedette ; de faire de lui un fonctionnaire d'élite : l'esprit de synthèse ou la largeur de vue et la générosité du cœur qui est l'antithèse de la raideur administrative.

Au renversement du ministère Malou, en 1878, Beco sort du Cabinet ministériel pour être chargé, en qualité de *Directeur de l'hygiène, de la voirie et des cours d'eau*, de l'administration des affaires provinciales et communales. C'était le filon et Beco allait l'exploiter avec une incomparable maîtrise. La section de l'hygiène, qui comprenait le service sanitaire, n'était qu'un embryon informe. Beco, docteur en droit, ci-devant secrétaire particulier du ministre, était dénué de toute compétence. Attendez : par son labeur acharné, il acquerra une science d'hygiéniste qui le consacra devant l'Europe entière comme une des plus hautes compétences, et de l'embryon il fera un puissant organisme.

Il apportait à ses nouvelles fonctions trois qualités maîtresses : le feu sacré, la passion du métier, une étonnante facilité d'assimilation des matières scientifiques les plus revêches, une prodigieuse mémoire servie par le classement méthodique.

La passion du métier se doublait de la passion philanthropique. Cette idée de faire du bien à l'humanité, de protéger la santé publique, d'enrayer les fléaux épidémiques ou endémiques, de sauvegarder la vie humaine, de défendre la race, cette idée exaltait le cœur de Beco. Il sera le docteur de l'hygiène, son promoteur infatigable, parce qu'il en sera l'apôtre. Il a charge d'âmes, il se tient responsable de milliers d'existences, il entend s'y dévouer tout entier. Voilà Beco, la conception de son rôle, l'élevation de son caractère. Une pensée de M^e Lejeune l'avait frappé et il l'avait prise à la lettre : « Lorsqu'on a le privilège d'avoir en main une parcelle du pouvoir public, lorsqu'on a de l'influence, on est coupable de perdre la moindre minute à ne pas faire le bien que ce privilège vous rend si facile à faire. »

Enflammé par cet idéal, consumant à le poursuivre ses jours et ses veilles, bientôt armé d'une science étendue et précise, reconnu par tous les spécialistes comme une compétence de premier plan, il fait paraître sur les purs théoriciens dont il est l'égal par les connaissances, une rare supériorité par son esprit pratique, le sens de la mesure et des possibilités, le constant souci de faire adopter par l'opinion, de faire entrer dans les mœurs, en les accordant avec elles, toutes les réformes désirables, car on ne sauve pas les gens malgré eux.

Durant une première période décennale, de 1878 à 1888, Beco déploya déjà sur ce terrain une extraordinaire activité. Je n'en puis donner ici qu'un faible crayon. Il organise le service de santé, la police des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, il réorganise les commissions médicales, crée l'office vaccino-gène, perfectionne l'inspection de la voirie vicinale et urbaine, préconise la création d'un musée d'hygiène, à l'instar du musée de Parkes, prépare notre participation à l'Exposition d'hygiène de Londres, de 1882 par la publication d'une notice sur notre législation en cette matière, se rend à l'étranger étudier la question des logements ouvriers. A la chute du ministère Frère-Orban, les successeurs de Rolin : Jacobs, Thonissen, Devolder font de Beco leur chef de cabinet, cumulant la direction

générale du service de santé, de l'hygiène et de la voirie. De 1881 à 1889, il fut l'éminent collaborateur de Beernaert dans l'élaboration de la loi sur les habitations ouvrières, qui marque une date mémorable dans l'histoire de notre législation ; il prit aussi une part considérable à la loi sur la falsification des denrées alimentaires et à l'adoption d'une série de réformes dans le service de santé et d'hygiène.

C'est à cette époque, précisément à la fin de 1888 que M. Beco, nommé secrétaire général, c'est-à-dire premier fonctionnaire du département de l'Agriculture, entre dans la période la plus laborieuse et la plus féconde de sa carrière.

Pas d'affaire importante qui ne soit de son ressort : réforme de l'enseignement agricole et vétérinaire, amélioration des chemins agricoles, unification des tramways bruxellois et anversoises, distributions d'eaux, mais surtout impulsion vigoureuse et novatrice donnée au service de santé et d'hygiène.

N'oublions pas que jusqu'en 1895, les attributions du département de l'Industrie et du Travail relevaient du ministère de l'Agriculture. Aussi toutes les lois et mesures prises en faveur des ouvriers de 1886 à 1895 ; classement et réglementation des industries, limitation du travail des femmes, des adolescents, des enfants ; surveillance des établissements insalubres, etc., etc., portent la marque de Beco. C'est lui le principal organisateur du Conseil supérieur, de l'Inspection et de l'Office du travail.

Toute cette phénoménale activité fut loin de l'absorber. L'hygiène proprement dite reste son champ de prédilection. Son autorité s'est affirmée avec éclat dans les conférences sanitaires internationales tenues à Dresde, à Venise, à Paris, en vue de créer l'entente des pays d'Europe contre l'invasion des maladies pestilentielles d'origine exotique. A Dresde, à Venise, Beco fait fonction de rapporteur général ; à Paris, en 1903, il est élu président et rapporteur de la Commission chargée de codifier les conventions sanitaires et la tâche écrasante qu'il assumait lui valut les félicitations du Gouvernement français avec les plus hautes distinctions. A l'étranger, on citera souvent le *docteur Beco*, même après sa nomination de gouverneur, tant sa compétence scientifique et médicale est universellement reconnue. A l'intérieur, Beco est toujours sur la brèche, luttant avec sa science et sa conscience contre tous les périls sociaux : syphilis, alcoolisme, tuberculose, plus tard le cancer. Cet humble fonctionnaire qui travaillait d'arrache pied, nuit et jour, pour disputer à la mort ses victimes est avant tout un grand homme de bien.

Il a merveilleusement compris que la sauvegarde sociale était impossible sans l'intervention de l'Etat, mesurée, discrète, mais efficace et la collaboration du corps médical. Il aimait ardemment le médecin et non moins ardemment le peuple. Il a tout fait pour favoriser l'agrégation des médecins auprès des collectivités, des mutualités, des établissements industriels. Il a échafaudé un rapport que tous les connaisseurs ont appelé un chef-d'œuvre sur l'avant-projet de loi relatif à l'exercice des professions médicales, où il trace aux législateurs, aux administrations de tout genre, aux mutualités, aux industriels la voie dans laquelle il faut entrer. Reconnaissance du devoir de prophylaxie qui incombe à l'Etat dont la charge principale est de veiller à la santé et à la salubrité publiques ; reconnaissance d'une médecine sociale à laquelle l'Etat doit faire appel et qu'il doit rémunérer, création des sanatoriums et des dispensaires : c'est la voie préconisée. M. Beco ne fut d'ailleurs pas un dévot de l'Etat-Providence et n'alla jamais jusqu'à considérer le médecin comme un officier public.

Son grand effort n'a pas abouti encore dans le domaine législatif, mais il a frayé le chemin à des conceptions nouvelles que l'avenir se chargera de justifier. Il avait passé quarante ans dans l'administration, lorsque, en février 1906, trois mois avant son entrée au gouvernement provincial, ses admirateurs et amis voulurent lui offrir un hommage public de gratitude : son buste, admirablement exécuté par notre grand statuaire Vincotte et un album des souscripteurs composé par deux artistes : Devreese et Philippe Wolfers. Les voix les plus autorisées se firent entendre parmi lesquelles M. van der Bruggen, ministre de l'Agriculture, M. Merveille, président de la Fédération médicale, l'organe de l'Académie de médecine et celui de l'Association pharmaceutique.

Ce fut une journée triomphale qui semblait clore la première

phase de la carrière administrative de M. Emile Beco et qui, en effet, inaugura presque la seconde.

Trois mois après la démission de M. Vergote, qui vécut jusqu'à 88 ans, appelait à sa succession, en 1906, le fonctionnaire d'élite qui s'était créée une situation éminente devant l'Europe entière.

Pendant l'espace de vingt-deux années, M. Beco, alors âgé de 62 ans, tint les rênes de son gouvernement avec la même supériorité qu'il avait déployée dans ses fonctions à l'administration centrale. D'ordinaire, à la différence de ses collègues de provinces qui sont vraiment les représentants du Roi, le gouverneur du Brabant paraît éclipsé dans la capitale. Il n'en fut rien pour Emile Beco, dont la puissante personnalité s'accusa en plein relief dans le vaste domaine qui lui était échu. Il apparut le même travailleur athlétique, dévot de dossiers, encyclopédie vivante d'administration. Il avait quelque chose de léopoldien dans ses conceptions, un coup d'œil prompt, rapide, une étonnante envergure intellectuelle. Si l'on veut se faire une juste idée de ce que fut Beco au timon des affaires et de ce qu'il réalisa, il faut parcourir la série de ses vingt-deux discours d'inauguration du Conseil provincial : on sera frappé de l'amplitude de ses vues, des horizons immenses qu'il ouvre à ses collaborateurs. Ce n'est pas une question particulière de droit qu'il s'assigne, comme la plupart de ses collègues : ce sont de vastes ensembles qu'il déploie, discutant des plans sans fin d'agrandissements, d'améliorations dans la sphère provinciale. Rien de vague d'ailleurs ou d'imprécis. Tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a conçu se trouve nettement rassemblé dans cette collection qui formerait un ouvrage de plusieurs volumes.

Il a embrassé dans une sollicitude ardente, avertie, toujours en éveil, sans une heure de défaillance, sans un instant d'oubli, tous les problèmes avec toutes leurs données, toutes les questions sous tous leurs aspects, ayant trait à la vie provinciale. Pas un point de ce domaine vaste et compliqué qui ait échappé à son regard pénétrant, à sa compétence, à son action. Il possédait, en science, présente à son impeccable mémoire, l'ensemble et les détails, pouvant répondre sur l'heure, par lui-même, à toutes les consultations.

Je n'ai pas à redire comment il fut le Pic de la Mirandole de l'administration : application sans relâche, volonté implacable de tout voir, de tout comprendre par lui-même, fallut-il y dépenser un labeur herculéen. Il ne savait pas s'arracher à ses bureaux de la rue du Chêne, où il se plongeait dans l'étude des dossiers. J'ai cité ailleurs ce mot de son serviteur familial, témoin journalier de ses débauches de travail : « Ah ! je ne voudrais pas, pour rien au monde, mener cette vie de forçat. » Pour Beco, c'était une vie de délices. Pourquoi ? parce que les moindres détails de cette formidable besogne s'illuminaient, à ses yeux, des clartés d'un idéal supérieur. Attaché à la colonne du devoir, il sentait qu'il faisait la volonté de Dieu, en s'évertuant à rendre la vie des petits, des humbles, moins amère, en travaillant à orner, embellir le visage de la patrie, à enrichir le cadre national.

Il faut l'entendre lui-même définir son programme, comme il le fit à la manifestation du 24 juillet 1923.

« On s'imaginait à première vue, disait M. Bordet, l'illustre directeur de l'Institut provincial, que la province est un pouvoir à attributions limitées, puisque son ressort ne s'étend qu'à une fraction du territoire national et ses pouvoirs sont presque essentiellement d'ordre administratif. Mais les pouvoirs sont ce que sont les hommes qui les exercent »

« En Belgique — et le fait a beaucoup frappé les autres nations —, on a constaté que bien souvent c'étaient les provinces qui prenaient les initiatives les plus originales et les plus intéressantes. »

« Ces vérités d'observation, j'en vérifie chaque jour l'exactitude. Vous me rendez cette justice que je n'ai cessé de m'associer aux réformes et aux améliorations dont le Brabant poursuit la réalisation avec ordre et maturité. »

« Lorsqu'en 1906 on me faisait comme on veut bien le faire aujourd'hui, je rappelais que j'avais eu précisément la bonne fortune d'appartenir à des services et à des institutions qui s'occupent d'œuvres sociales et je résumais ainsi mon programme qui ne cessa d'être la mienne à la province :

» Etudier les moyens pratiques d'améliorer le logement du
» pauvre, de protéger la santé et la vie de l'ouvrier à l'atelier,
» de lui assurer les heures et les jours de repos commandés
» par les lois de l'hygiène, de défendre son alimentation contre
» l'empoisonnement et les fraudes, de garantir sa subsistance
» à travers les accidents et les maladies comme à l'heure de la
» vieillesse, de prémunir les familles contre les fléaux qui les
» déciment, de faire respecter la dignité et la moralité de la
» femme, de préserver de la mort, ses enfants au berceau : n'ap-
» paraît-il pas, m'écriais-je que l'étude de ces problèmes doive
» être une source de jouissance pour l'esprit et pour le cœur. »

Je n'étonnerais pas mes lecteurs en notant ici que ces nobles paroles furent accueillies par une salve d'applaudissements.

Avec sa charge de gouverneur, il cumulait une vingtaine de présidences, non honoraires, mais actives, dont une seule aurait suffi à défrayer l'activité d'un fonctionnaire ordinaire : lui, il portait tout ses fardeaux allègrement, se jouant avec une facilité merveilleuse dans le dédale de ces questions : assainissement du Malbeek, installations maritimes, percement de voies nouvelles, institutions de tout genre, scolaires, sanitaires, philanthropiques. J'arrête là cette énumération qu'il serait difficile d'achever, pour insister sur la présidence du conseil d'administration de la Basilique nationale du Sacré-Cœur.

A partir de 1908, en dépit de toutes les charges qui pesaient sur lui, Emile Beco, gouverneur du Brabant, épousa, avec toute l'ardeur de sa foi, la grande idée de Léopold II, d'ériger sur le sommet du plateau de Koekelberg un temple national, paratonnerre qui écarterait la foudre des châtements divins — qui eût, peut être détourné la catastrophe de 1914, si l'on s'était hâté — monument de piété et de foi qui attirerait les bénédictions du Ciel. Après la guerre, le gouverneur épousa, avec le même élan de générosité, la pensée du cardinal Mercier et de l'Épiscopat d'ériger un ex-voto national, en reconnaissance de la libération du pays, du recouvrement de son indépendance.

Avec sa précision habituelle, son sens des réalités administratives, Emile Beco, devenu depuis 1900 baron Beco, depuis 1923, baron de Beco, s'employa à lever les difficultés préalables. Il a écrit le prologue du monument et ce prologue était nécessaire. Il fallut aplanir une foule de difficultés juridiques, administratives, acquérir un terrain plus vaste, asseoir l'œuvre d'une manière stable, présider à un changement de régime qui s'imposait, à la substitution d'un plan réalisable à un plan trop dispendieux, en un mot, mener les choses avec prudence et sagesse jusqu'au point de réalisation. Il est possible que le nom de Beco ne soit pas prononcé par le public, lorsque s'élèvera l'édifice national. Et, cependant, il est certain que l'obscur travail des pénibles débuts était indispensable et que seul un homme influent auprès des pouvoirs publics tel que l'était M. Beco, pouvait réussir dans cette tâche ingrate.

La Basilique ne l'oubliera pas, elle inscrira son nom dans son livre d'or.

Emile Beco, noble serviteur de la Patrie et de l'Église, grand citoyen et grand chrétien, laisse à tous d'admirables exemples de fidélité au devoir, de générosité dans le labeur, de persévérante énergie. Il resterait à faire connaître l'homme privé qui était délicieux de simplicité, de franchise. Il faudrait le montrer encore se mesurant avec le Conseil provincial, la Députation permanente, vif, ardent, combatif, mais d'une loyauté, d'une impartialité qui lui conquerrait l'estime universelle. Il faudrait dépeindre l'homme de goût, ami des arts, l'appréciateur consommé des choses de l'esprit.

Il nous suffira d'avoir laissé entrevoir au moins dans le grand administrateur qui marquera dans nos annales et qui eût été une des gloires du centenaire de 1930, le grand homme de foi et de devoir.

J. SCHYRGENS.

ROME

Le pacte Kellogg Une appréciation nuancée

Article de l'Osservatore Romano sur la signature du Pacte Kellogg.

Même si cet article n'avait pas prêté à discussion, il mériterait d'être cité et médité. La pensée qui prédomine dans les milieux du Vatican, au sujet des événements de quelque envergure et de quelque importance, ne devrait jamais être négligée. On peut dire qu'elle fait partie des données essentielles du problème qui se pose devant nos esprits. Nous traduisons la partie principale et essentielle de ce bref commentaire du directeur de l'Osservatore.

L'efficacité possible d'une déclaration de principe (1).

Le Pacte Kellogg est encore une déclaration de principe. Platonique, interrompt un critique. Comme toutes les déclarations de principe, répliquerons-nous. Comme toutes les déclarations de principe en faveur des plus grandes et des plus nobles causes dont l'humanité ait jamais espéré le triomphe malgré les plus après difficultés, les défiances les plus corrosives, les plus violentes oppositions d'intérêts. De longues années, des siècles parfois ont été nécessaires pour atteindre le but. Mais si un jour, un jour tellement éloigné que la victoire paraissait chimérique, la déclaration de principe n'avait pas été promulguée, qui posait le problème devant les nations, imposait l'obligation de le résoudre et créait la persuasion de son caractère inéluctable, les années et les siècles eux-mêmes auraient été insuffisants, tandis qu'ils apparaissent aujourd'hui aux regards de la postérité pour ce qu'ils furent en réalité, une féconde journée de l'histoire humaine.

La fin de l'esclavage, la pénétration du droit des gens par l'influence chrétienne, les mesures hygiéniques internationales, la franchise des secours humanitaires en temps de guerre, par où sont affirmées la fraternité et la charité aux lieux mêmes où éclate féroce leur négation, cette énumération n'évoque-t-elle pas le souvenir de lentes ascensions : d'abord une aube timide dont la lumière était combattue par l'indifférence et la suspicion, puis l'aurore et le rayonnement irrésistible d'un principe lumineux, puis l'apparition d'une idée concrète et réalisable, le matin de la propagande et de la mise en œuvre, et enfin le beau midi du résultat obtenu.

Certes, le Pacte Kellogg n'est pas l'extermination de la guerre. Mais avec lui se forme la conscience que la guerre est plus qu'un malheur, un crime. Et ce n'est plus seulement une opinion d'école ou d'académie, mais un sentiment et une certitude nés de la vie et de l'expérience, une conscience qui passe de la foule aux dirigeants de la société, des peuples aux gouvernements, et qui débordé les cercles fermés et les égoïsmes d'une politique dont les réserves et les jalousies étaient imbués de l'esprit de guerre. La paix est un bien universel : cet axiome nous vient précisément du pays où Monroe en promulgua un autre, principe de division et d'isolement. L'Amérique aux Américains, mais la paix au monde entier. A Paris, le Pacte Kellogg proclame cette vérité, et la signature des Etats-Unis, à côté de celle des autres pays, témoigne qu'aucun intérêt particulier, fût-il aussi vaste qu'un continent, ne peut l'emporter sur l'intérêt universel de la paix.

Reprise des propositions du Pape Benoît XV.

Ah oui, la paix progresse avec lenteur. Il a fallu onze ans pour que les paroles de Benoît XV, dans sa note du 1^{er} août 1917 : — *Premièrement qu'à la force matérielle des armes soit substituée*

(1) Les titres sont du traducteur.

la force morale du droit — arrivassent à Paris. « Il faut organiser la paix, a dit M. Briand. Les solutions juridiques devront remplacer les solutions de la force. » Le silence qui répondit à l'appel du Souverain pontife fut bien long. Voici enfin l'écho compensatoire, l'écho à retardement, au Quai d'Orsay, en présence de quinze Nations, qui ne répondirent pas alors, et cet écho répète les concepts exprimés par Benoît XV et même les termes du message pontifical.

Différence entre le Pacte proposé par Benoît XV et le Pacte Briand-Kellogg.

Il y a cependant une différence profonde entre ce grave document prototype des ententes pacifiques, et le pacte international qui vient d'être signé. Celui-là consacrait au divin Rédempteur et au Prince de la Paix, l'idéal et le vœu qu'il exprimait. Celui-ci ne fait pas mention de Dieu. Dieu, notre Père qui est au Ciel, raison unique et directe, dans sa paternité universelle, de cette universelle fraternité qui fut invoquée par M. Briand comme le fondement et la condition de la paix, Dieu n'a pas franchi le seuil de ce qui aurait dû être le temple d'une foi agissante. A cette assemblée des Puissances, manquait la première et la plus haute, sans laquelle nos projets ne sont que des projets et nos édifices se construisent sur le sable. La signature du Pacte Kellogg aurait pu être la célébration d'un rite sacré, elle n'eut que la solennité d'un acte diplomatique.

Le Pacte qu'il fallait conclure avant tout avec Dieu et en son nom ne l'a été qu'entre les hommes et il ne relève que de leur libre arbitre. La paix signée est une paix des hommes, comme la guerre est leur œuvre. Maître capricieux de ces deux destins, l'humanité peut choisir, et après avoir choisi, se dédire.

Et ainsi le cheminement de la paix, qui est déjà si lent, peut connaître les retours en arrière.

ÉTATS-UNIS

La doctrine de Monroe

D'un article de M. Jules Cambon, de l'Académie française, dans la Revue des Deux Mondes, nous reproduisons ces extraits :

Le président Monroe fut amené à adresser au Congrès, le 2 décembre 1823, le célèbre message qui définissait la politique des Etats-Unis. En voici la traduction :

On avait dit, au commencement de la dernière session, que l'Espagne et le Portugal faisaient un grand effort pour améliorer la condition des populations de l'Amérique du Sud et que leurs gouvernements s'inspireraient dans leur politique d'un esprit extraordinaire de modération. Il n'est pas besoin de remarquer que la réalité a été bien différente de ce qu'on avait espéré.

Pour nous, nous avons toujours été les spectateurs conscients et intéressés des événements qui se passaient dans cette partie de la terre avec laquelle nous avons tant de relations. Les citoyens des Etats-Unis forment les souhaits les plus amicaux pour la liberté et le bonheur des hommes qui habitent de ce côté de l'Atlantique. Nous n'avons jamais pris parti dans les guerres que les Puissances européennes ont entre elles, pour des questions qui les concernent seules et notre politique est de garder cette attitude. C'est seulement quand nos droits sont méconnus ou sérieusement menacés, que nous repoussons l'injure et que nous faisons des préparatifs pour notre défense.

Nous sommes nécessairement, et pour des raisons faciles à saisir

par tout homme impartial, plus mêlés aux événements qui se passent dans cet hémisphère. A ce point de vue, le système politique des Puissances alliées est essentiellement différent de celui de l'Amérique. Cette différence provient de celle qui existe entre leurs gouvernements respectifs. En Amérique, la nation tout entière est résolue à défendre nos institutions qui ont été fondées au prix de tant de sacrifices, et qui nous ont fait jouir d'une félicité sans exemple. C'est pourquoi nous devons à la vérité, et aux amicales relations existant entre les Etats-Unis et les Puissances alliées, de déclarer que nous considérons toute tentative de leur part d'étendre leur système politique à quelque portion que ce soit de ce continent comme dangereuse pour la paix et la sécurité de notre nation. Nous ne sommes jamais intervenus dans les colonies actuelles ni dans les dépendances d'une Puissance européenne quelconque, mais quant aux pays qui se sont déclarés indépendants, qui ont défendu leur indépendance et qu'en raison de justes et graves considérations nous avons reconnus, nous ne pourrions voir dans l'intervention d'une Puissance européenne, en vue de les dominer ou de les contrôler de quelque manière que ce soit, que la manifestation de dispositions inamicales envers les Etats-Unis. — Dans la guerre entre les gouvernements de ces pays et l'Espagne, nous avons proclamé notre neutralité et nous maintiendrons cette attitude, pourvu qu'aucun fait ne se produise qui constitue pour les Etats-Unis un changement dans l'ordre de choses indispensable à leur sécurité.

Les premiers événements qui se sont produits en Espagne et au Portugal, prouvent que l'Europe est encore troublée. On n'en peut donner une preuve plus forte que ce fait que les Puissances alliées ont jugé convenable, en vertu de leurs principes, d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Espagne. Jusqu'où ces mêmes principes peuvent-ils les conduire, c'est une question qui intéresse toutes les Puissances indépendantes dont les gouvernements diffèrent des leurs, même les Puissances les plus éloignées, et assurément aucune davantage que les Etats-Unis. — Notre politique au regard de l'Europe, politique qui fut adoptée dès le commencement des guerres qui l'ont si longtemps troublée, n'a pas varié : elle reste fondée sur les mêmes principes : ne pas intervenir dans les affaires intérieures d'aucune Puissance ; considérer le gouvernement de fait comme le gouvernement légitime ; entretenir avec lui des relations amicales ; suivre une politique ferme, franche et humaine, prêts à examiner en toute circonstance les justes réclamations de quelque Puissance que ce soit, mais n'accepter les insultes d'aucune.

Il est impossible que les Puissances alliées étendent leur système politique à aucune partie de ce continent sans danger pour notre pays. Personne ne peut croire que nos frères de l'Amérique du Sud, laissés à eux-mêmes, adopteraient le système politique des Puissances alliées de leur propre mouvement. Il est donc impossible pour nous de regarder l'intervention de celles-ci, sous quelque forme que ce soit, avec indifférence. D'autre part, si nous comparons la force et les ressources de l'Espagne et de ces nouveaux pays et si nous mesurons la distance qui les sépare, il apparaît avec évidence que l'Espagne ne peut pas les soumettre. La véritable politique des Etats-Unis est donc de laisser les parties à elles-mêmes, dans l'espoir que les autres Puissances observeront la même ligne de conduite.

Telle est la déclaration du président Monroe, qui a fixé la politique américaine. Elle formulait une pensée qui avait toujours été celle des hommes d'Etat américains. Tous, ils avaient tendu à séparer le nouveau monde de l'Europe. — Washington, en faisant ses adieux à ses concitoyens, leur avait recommandé d'éviter de se mêler des affaires de l'ancien continent, et Jefferson, malgré l'ardeur de ses sympathies françaises, avait menacé notre gouvernement de se joindre à nos ennemis si nous tentions de nous établir en Louisiane. Roosevelt, dont la présidence a peut-être été la plus active, au point de vue extérieur, de toutes celles qui se sont succédées à la White House, a écrit que la doctrine de Monroe est

fondée sur l'intérêt national américain et que les Etats-Unis ne doivent ni permettre qu'une grande Puissance militaire prenne de l'influence sur le nouveau continent, ni souffrir qu'aucune de celles qui y ont des colonies agrandisse ses possessions. Il ajoutait même ces mots qui sont dignes d'attention : « Il n'est pas nécessaire aujourd'hui d'élever la prétention qu'aucune Puissance européenne n'occupe une parcelle quelconque du territoire américain, mais cela deviendra nécessaire si les partisans timides et égoïstes de la paix à tout prix prennent le dessus. »

J'ai eu l'honneur d'être l'ami du sénateur du Massachusetts, M. Lodge, qui était le président du Comité des Affaires étrangères du Sénat. Il m'écrivait à propos de l'attitude de l'Amérique au regard de la paix de Versailles et de la Société des Nations, que les Etats-Unis étaient entrés dans la guerre pour défendre la liberté et leurs intérêts moraux et matériels, mais qu'ils ne pouvaient s'associer à des accords qui les entraîneraient à s'occuper d'affaires sans aucun intérêt pour eux. — C'est l'application pure et simple des idées de Washington.

* * *

Ce serait faire l'histoire diplomatique des Etats-Unis que de rappeler toutes les circonstances dans lesquelles ils ont pratiqué la politique de Monroe et de montrer les développements qu'a pris cette doctrine avec le cours des années. On peut cependant rappeler quelques faits à titre d'exemples.

Pendant la guerre de Sécession, le gouvernement de Washington était trop occupé de ses propres difficultés pour passer de la menace aux actes et lorsque l'Espagne, en 1865, fut en conflit avec le Chili et le Pérou, il se contenta de se joindre aux deux Républiques pour protester par une note contre l'action du gouvernement de Madrid. Il en fut de même au commencement de l'expédition du Mexique et de l'établissement de l'archiduc Maximilien à Mexico, mais aussitôt que le général Lee et la Confédération des Etats du Sud furent définitivement vaincus, le gouvernement de Washington insista pour le départ de l'armée française, et massa des troupes le long de la frontière du Mexique. Cela se passait en 1866, l'année de Sadowa. Le gouvernement de Napoléon III, sous le poids de ses inquiétudes, dut céder et abandonna l'infortuné Maximilien à son sort.

En 1895, le Venezuela fut l'occasion d'un conflit qui donna une singulière extension à la doctrine de Monroe. Depuis de longues années, le gouvernement anglais réclamait au Venezuela une rectification de frontières en faveur de la Guyane anglaise. Les Etats-Unis avaient souvent offert leurs bons offices pour terminer l'affaire, Londres les avait toujours refusés ; lord Salisbury qui, à cette époque, dirigeait le *Foreign Office* faisait profession d'ignorer Monroe et son message. — C'est alors que le président Cleveland, qui était fort énergique et ne craignait pas, comme on dit aux Etats-Unis, de « tordre la queue du lion britannique », proposa au Congrès la nomination d'une commission chargée de fixer pour son compte le vrai tracé de la frontière litigieuse. Cleveland appartenait au parti démocrate : le Congrès, qui venait d'être renouvelé, était républicain. Cependant, le Congrès tout entier soutint l'acte énergique du Président et cette manifestation violente fit fléchir lord Salisbury. — Au reste, par une sorte de contradiction naturelle, les Etats de l'Amérique du Sud ne furent pas tous entièrement satisfaits du langage hautain qu'avait tenu, au cours de ces incidents, M. Olney, le secrétaire d'Etat : il fallait bien de la finesse pour faire, dans la pratique, la distinction entre la protection et le protectorat.

En 1902, le Venezuela fut de nouveau l'occasion d'une manifestation de force de la part des Etats-Unis. Roosevelt était alors président et une flotte allemande, à laquelle s'étaient joints quel-

ques bâtiments anglais, bloqua les côtes vénézuéliennes pour obtenir réparation des sévices que le gouvernement de Caracas infligeait à leurs nationaux. Roosevelt craignait que la flotte allemande ne débarquât quelques fusiliers et que cette occupation ne prit un caractère permanent, comme on l'avait vu à Kiao-Tcheou. Il réunit dans la mer des Antilles la flotte américaine sous les ordres de l'amiral Dewey et lui donna l'ordre d'empêcher tout débarquement allemand dans le cas où l'Allemagne n'accepterait pas l'arbitrage. Il prévint à deux reprises l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Holleben, des instructions données à la flotte, et le gouvernement de Berlin s'inclina, mais comme l'amour-propre impérial exigeait un bouc émissaire, ce pauvre M. de Holleben fut remplacé.

Peu de temps auparavant, en 1898, la guerre contre l'Espagne avait été, elle aussi, une application énergique des principes de Monroe. Le gouvernement de Mac-Kinley eut l'appui de l'opinion publique tout entière, quand il se résolut à libérer Cuba et Porto-Rico de la domination espagnole. Cette guerre eut de grandes conséquences; elle permit aux Américains de mesurer la faiblesse de l'Europe; elle se termina par la prise de possession des Philippines qui étaient bien éloignées du continent américain, et qui n'avaient rien à voir ni avec Cuba, ni avec la doctrine de Monroe. C'était le premier symptôme d'une politique nouvelle, qui semble devoir conduire les Etats-Unis à sortir de l'Amérique et à intervenir dans les questions mondiales.

Ainsi, peu à peu, s'est dessinée aux Etats-Unis une politique étrangère, qui les entraîne à agir au dehors et à faire sentir hors de leurs propres frontières le poids de leur autorité. On les a vus intervenir lors de la naissance de nouveaux Etats, et restreindre en même temps leur souveraineté extérieure, comme ils l'ont fait pour Cuba et pour Panama. On les voit intervenir aussi dans les querelles intestines de certains petits Etats comme ils le font au Nicaragua. Une puissance comme celle des Etats-Unis suit sa destinée, et brise le moule étroit dans lequel son action extérieure s'était d'abord renfermée.

On ne peut donc pas être surpris si cette année même, à la sixième Conférence pan-américaine, certains délégués des Etats de l'Amérique du Sud proposèrent une résolution condamnant le droit d'intervention, et si le chef de la délégation américaine, M. Hughes, dans un discours qui fit sensation, tout en réprochant la politique d'intervention, soutint un droit d'interposition qui ressemblait singulièrement à la politique qu'on voulait condamner. Aucune décision ne fut prise par la Conférence, mais ce débat suffisait à indiquer le trouble dans lequel l'espèce d'hégémonie exercée par le gouvernement de Washington jeta certains esprits dans l'Amérique latine.

* * *

Il faut rapprocher l'attitude du gouvernement américain à la Conférence pan-américaine, de l'abstention systématique dans laquelle il se tient à l'égard de la Société de Genève. Qu'on le veuille ou non, il faut bien convenir qu'il existe entre les deux grandes Associations une sorte de parallélisme. Comme le disait dans une communication à l'Académie des Sciences morales, le 5 mai 1928, M. Alexandre Alvarez, qui fut à la Havane le délégué du Chili, il y a actuellement deux grands organismes internationaux, la Société des Nations et l'Union pan-américaine. Le président Wilson revendiquait la paternité de la première, mais c'est un enfant qu'il n'a pas pu faire reconnaître par ses compatriotes, et son successeur, M. Coolidge, est allé personnellement à la Havane inaugurer la sixième Conférence pan-américaine. En réalité, le pan-américanisme est l'aboutissement des principes qui ont inspiré le président Monroe, lorsqu'il séparait nettement la politique américaine de la politique européenne.

Ce particularisme américain, par contre-coup, entraîne certaines réactions. On ne se détermine qu'en s'opposant et lorsqu'à l'occasion du Pacte proposé par M. Kellogg de mettre la guerre hors la loi, l'Angleterre a été sollicitée d'y adhérer, elle l'a fait mais à condition expresse qu'il fût reconnu que, pour elle aussi, il existait certaines régions du monde qui ont un intérêt vital et qu'elle voulait y avoir les mains libres; — et il a bien fallu accepter cette réserve. — Ainsi la politique de Monroe aboutit à diviser le monde en compartiments où certains veulent être les seuls maîtres; c'est la politique des chasses réservées.

Le comte Szogényi, qui fut ambassadeur d'Autriche à Berlin avant 1914, me disait un jour que, dans l'intérêt de la paix du monde, certains points géographiques qui intéressent le commerce de toutes les nations comme Panama, Gibraltar, Suez, le détroit de Malacca, devraient être neutralisés sous la garantie des Puissances. Nous avons vu, en Belgique, en 1914, ce que valaient une pareille neutralisation et une pareille garantie, et d'ailleurs, l'Europe a pris un autre chemin. Elle s'en est remise à la Société des Nations, mais rien ne serait plus déplorable que de voir une sorte d'opposition se produire entre cette Société et l'Union pan-américaine. Un certain nombre d'Etats de l'Amérique latine, qui font naturellement partie de l'Union pan-américaine, siègent également à la Société des Nations. Ils sont appelés à jouer un rôle considérable, car il leur revient d'être le trait d'union des deux mondes, et de ne point laisser se créer entre de grands instruments de paix une division, qui risquerait à certaines heures de devenir un antagonisme.

Œuvre des Bibliothèques en Mission

Se trouvant en général éloignés de tout centre intellectuel et n'ayant que des relations plutôt rares avec leur patrie et leur famille, les missionnaires éprouvent plus que nous le besoin de lectures instructives et réconfortantes. Mais les charges énormes qui pèsent sur les œuvres de l'apostolat ne leur permettent pas de s'abonner à de nombreuses revues. Il leur en faudrait cependant de tous genres: piété, théologie, actualité, missiologie.

Vous pourriez facilement leur en procurer quelques-unes. Après avoir lu les vôtres, envoyez-les à un missionnaire qui sera très heureux de les recevoir.

L'Œuvre des Bibliothèques en Mission, fondée par les Pères de Scheut, organise le service des revues en seconde lecture dans leurs missions. Elle devrait pouvoir assurer plusieurs centaines d'abonnements. Aidez-la de votre bienveillante coopération.

La Revue catholique des Idées et des Faits, eu égard à l'intérêt et à la variété des questions dont elle traite, est demandée par un grand nombre de missionnaires.

Demandez une adresse, en ayant soin d'indiquer le titre des revues dont vous disposez, au R. P. de Schaetzen, missionnaire de Scheut, 19, rue des Flamands, Louvain.
